

## Table des matières

1 Relever le défi de la réaffectation de sites bâtis et de l'urbanisation de sites à bâtir .....	1
1.1 Encadrer la reconversion des immeubles de bureaux .....	1
1.1 Reconversion de l'immeuble Kodak .....	1
1.2 Reconversion de l'immeuble SWIFT .....	1
1.2 Urbanisation des zones rouges .....	1
2 Être une commune en interaction avec les La Hulpois .....	1
2.1 Promouvoir la communication avec le citoyen .....	1
1.1 Organiser annuellement la "Journée des nouveaux habitants" lors de L'été au château. ....	1
1.2 Améliorer la préparation et le suivi des réunions de quartier .....	1
1.3 Organiser annuellement le "Salon des jeunes" en partenariat avec les communes de Lasne et de Rixensart .....	1
2.2 Améliorer la disponibilité des services .....	1
2.1 Ouvrir le service population un samedi matin par mois .....	1
3 Être une commune qui préserve un cadre de vie vert et bâti respectueux du patrimoine et soucieuse de sa mobilité .....	1
3.1 Mettre en oeuvre le PCDN .....	1
3.2 Développer des bonnes pratiques environnementales : énergie et espaces verts .....	1
2.1 Organiser la gestion de la réserve du Bois des Dames .....	1
2.2 Améliorer la qualité des eaux et curage du Grand Etang .....	1
2.33.2.4- Réaliser le cadastre énergétique et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux	1
2.43.2.5- Diminuer de 25% la consommation d'énergie des bâtiments communaux entre le 1/1/2015 et le 1/1/2018 .....	1
2.53.2.6- Plantation annuelle d'espèces mellifères .....	1
3.3 Faciliter l'accès au logement pour les revenus moyens .....	1
3.13.3.1- Créer 50 logements à prix modérés destinés à l'achat ou à la location .....	1
3.4 Faciliter la mobilité en aménageant les infrastructures et en promouvant la mobilité douce .....	1
4.13.4.1- Établir un rapport sur les mobilités alternatives, dont le vélo à partager, avec les entreprises la hulpoises .....	1
4.23.4.2- Implantation de parking pour vélos aux endroits stratégiques (gare, centre, centre sportif, clubs) .....	1
4.33.4.3- Encourager l'achat de vélos électriques par des primes communales .....	1
3.5 Encadrer l'aménagement du territoire par la révision des outils urbanistiques .....	1
5.1 Réviser le schéma de structure .....	1
5.2 Finaliser le PCA Soyer .....	1
5.3 Finaliser le PCA Bary Solvay .....	1
5.4 Finaliser le PCA Solvay .....	1
5.5 Finaliser le plan lumière pour l'ensemble des voiries communales .....	1
3.6 Développer une politique de sécurité proche du citoyen .....	1
6.1 Rapatrier la police de proximité dans la maison communale .....	1
6.2 Mise en oeuvre du plan " la police au service du citoyen" .....	1
4 Soutenir le commerce, la vie associative, culturelle et sportive .....	1
4.1 Soutenir un commerce diversifié et de proximité par l'aménagement du centre de La Hulpe .....	1
1.1 Installer dans le centre un mobilier urbain mieux adapté .....	1
1.2 Augmenter de 100 le nombre de places de parking dans le centre .....	1
4.2 Soutenir et diversifier les activités culturelles et sportives par de nouvelles initiatives .....	1
2.1 Créer une salle polyvalente à vocation culturelle .....	1
2.2 Créer un agenda culturel en ligne pour l'ensemble des associations, coordonné par le S.I. ....	1
2.3 Ouvrir une piscine communale .....	1
2.4 Bibliothèque communale agréée à un niveau 2 .....	1

2.5 Développer le parcours La Hulpe Terre de sculptures avec 12 nouvelles œuvres .....	1
2.6 Créer un parcours de promenades balisées .....	1
2.7 Créer l'Espace Toots .....	1
4.3 Favoriser les projets qui renforcent les liens entre les citoyens .....	1
3.1 Valoriser les jumelages existants par des actions d'échange entre les jeunes citoyens .....	1
3.2 Conclure un nouveau jumelage avec une ville européenne .....	1
3.3 Sélectionner une initiative citoyenne d'un quartier au travers d'un projet durable.....	1
3.4 Soutenir la construction d'un nouveau hangar ACS par l'obtention d'un subside provincial .....	1
5 Être une commune accueillante pour les familles .....	1
5.1 Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance .....	1
1.1 Créer 12 places supplémentaires dans l'accueil de la petite enfance.....	1
5.2 Augmenter la capacité d'accueil et améliorer l'infrastructure des écoles communales.....	1
2.1 Augmenter la capacité des écoles communales.....	1
2.2 Rénover le gymnase des Colibris .....	1
2.3 Améliorer la qualité de l'accueil extra-scolaire et diversification des activités.....	1
6 Favoriser le bien-être des aînés et renforcer la solidarité .....	1
6.1 Créer ou développer des services d'aide aux citoyens fragilisés.....	1
1.1 Créer deux logements de transit Justice Broquet et au chemin Long .....	1
1.2 Créer un nouveau logement d'insertion rue de la Grotte .....	1
1.3 Développer le service Job Act par des petits déjeuners, rencontres pour l'emploi et contacts avec des petites entreprises.....	1
1.4 Créer 6 appartements sociaux à la Trottinette .....	1
1.5 Création d'un projet culturel social.....	1
1.6 Centralisation des services sociaux au CPAS, tels Taxi citoyen, pensions, handicap .....	1
6.2 Développer la solidarité par le soutien aux associations .....	1
2.1 Créer une plateforme d'échange entre les bénévoles la hulpois, les associations et institutions communales.....	1
2.2 Mettre en oeuvre le plan de cohésion sociale.....	1
6.3 Favoriser le bien-être des aînés à domicile .....	1
3.1 Rénover 1 maisonnette du 3ème âge par an .....	1
3.2 Éditer le "guide des aînés".....	1
3.3 Maintenir un service adéquat à la demande croissante des repas à domicile.....	1
7 Être une administration moderne et performante .....	1
7.1 Améliorer la gestion du flux d'informations.....	1
1.1 Implanter le logiciel "gestion collègue/conseil" Imio .....	1
1.2 Réintroduire une application rigoureuse du référencement CDN – faire une programmation service par service .....	1
1.3 Diminuer de 20% la consommation de papier dans l'administration – cibler les pics de consommation – proposer un plan de réduction – réaliser le plan .....	1
7.2 Développer les synergies commune-CPAS.....	1
2.1 Réaliser des marchés conjoints chaque fois que possible - faire l'inventaire - réalisation.....	1
7.3 Améliorer la gestion des ressources humaines.....	1
3.1 Réaliser un description de fonction et profil de compétence pour chaque fonction .....	1
3.2 Réaliser un plan de recrutement sur 10 ans par rapport aux départs en pension.....	1

## OS 1 Relever le défi de la réaffectation de sites bâtis et de l'urbanisation de sites à bâtir

<b>Commentaires budget</b>	Il ressort des projections IRMA que, toutes choses restant égales par ailleurs, le budget communal devrait passer dans le rouge à partir de 2017. Cette situation est due principalement au vieillissement de la population. Les mêmes projections démontrent qu'une augmentation de la population de 1500 habitants en ciblant la population active devrait permettre par l'agrandissement de l'assiette fiscale de garder un budget en équilibre sans toucher de façon substantielle à la fiscalité communale.
<b>Constat</b>	Outre l'argument financier, il importe de trouver une solution au problème de logement pour les jeunes et les personnes âgées.

### OO 1.1 Encadrer la reconversion des immeubles de bureaux

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Actions à réaliser	2	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	Isabelle Hinderyckx, Christophe Dister		
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Hélène Grégoire		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire		
<b>Partenaires</b>	SWIFT, Kodak, Fonctionnaire délégué		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires budget</b>	Cette opération ne générera pas de coût pour la commune.		

### 1.1.1 Reconversion de l'immeuble Kodak

<b>Échéance</b>	12/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire
<b>Partenaires</b>	Kodak
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas de coût mais possibilité d'obtenir une intervention dans la construction de la piscine via les charges d'urbanisme.
<b>Progression</b>	5
<b>Plan de travail</b>	- Étude d'incidence - Permis d'urbanisme

### 1.1.2 Reconversion de l'immeuble SWIFT

<b>Échéance</b>	31/12/2017
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas de coût supplémentaire. Charges d'urbanisme possibles.
<b>Progression</b>	10
<b>Plan de travail</b>	- Abrogation du SAR (fait) - Étude d'incidence chez le Ministre - Enquête publique - Avis Collège - Permis d'urbanisme (RUE ?)

## 1.2 Urbanisation des zones rouges

<b>Description</b>	Le Collège ne souhaite pas dans le cadre de la législature actuelle mettre en oeuvre les ZACC mais souhaite entamer une réflexion approfondie sur l'urbanisation des zones rouges.
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	2
<b>Échéance</b>	01/01/2018
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Hélène Grégoire
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire
<b>Partenaires</b>	Fonctionnaire délégué, Propriétaires
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Possibilité de charges d'urbanisme.

## 2 Être une commune en interaction avec les Hulpois

<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	10000.0	-	10000.0	-	-	-	-
	Ville	18250.0	1500.0	10750.0	1500.0	1500.0	1500.0	1500.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	237000.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	265250.0	41000.0	60250.0	41000.0	41000.0	41000.0	41000.0

### 2.1 Promouvoir la communication avec le citoyen

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Réaliser les actions	2	1

<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	30/06/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister							
<b>Responsable administratif</b>	Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Services extérieurs - Steve Grinnaert, Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard							
<b>Partenaires</b>	néant							
<b>Budget propre</b>								
<b>Commentaires budget</b>	Néant							
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	10000.0	-	10000.0	-	-	-	-
	Ville	18250.0	1500.0	10750.0	1500.0	1500.0	1500.0	1500.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	237000.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0	39500.0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	265250.0	41000.0	60250.0	41000.0	41000.0	41000.0	41000.0

**A 2.1.1 Organiser annuellement la "Journée des nouveaux habitants" lors de L'été au château.**

<b>Échéance</b>	30/06/2013		
<b>Indice de santé</b>	C'est en cours. Il faut noter ce qui peut être amélioré.		
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Services extérieurs - Steve Grinnaert		
<b>Partenaires</b>	Syndicat d'initiative, Province, Région wallonne, RTL		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	1 500,0
	Autres	2013	39 500,0
	Ville	2014	1 500,0
	Autres	2014	39 500,0

	Ville	2015	1 500,0
	Autres	2015	39 500,0
	Ville	2016	1 500,0
	Autres	2016	39 500,0
	Ville	2017	1 500,0
	Autres	2017	39 500,0
	Ville	2018	1 500,0
	Autres	2018	39 500,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Pour la journée des nouveaux habitants: Frais de réception - entre 500 et 1.000€ + Achat d'un cadeau (clé usb) - 500€.</p> <p>Pour l'organisation de L'été au château:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'heures prestées par les ouvriers communaux: 4 j x 6 ouvriers (soit +/- 1 mois de salaire d'ouvrier).</li> <li>- Il faut aussi tenir compte de l'intervention du Syndicat d'initiative: 39.500€ de dépenses compensées par des subsides régionaux (30.000€), provinciaux (5.000€) et recettes de bar (5.000€).</li> </ul>		
<b>Progression</b>	90		
<b>Plan de travail</b>			
<b>Commentaires</b>	<p>Il faudrait prévoir un package de bienvenue à chaque habitant lors de son inscription à la commune et déjà lui remettre une invitation pour la journée des nouveaux habitants. En effet, pour certains, ils sont déjà installés depuis plusieurs mois.</p>		

<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">A</span> 2.1.2 Améliorer la préparation et le suivi des réunions de quartier			
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Indice de santé</b>	Projet à initier lors de la prochaine réunion de quartier. Invitation à faire dans le La Hulpe à la Loupe de début 2014		
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard		
<b>Partenaires</b>	Comités de quartier		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	0,0
<b>Commentaires budget</b>	Pas de coût prévu pour cette action.		
<b>Progression</b>	70		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annonce dans le La Hulpe à La Loupe de début 2014.</li> <li>- Préparer un courrier type invitant les riverains à envoyer leurs questions au préalable des réunions de quartier.</li> <li>- Distribuer ce courrier comme toutes-boîtes lors de la convocation des riverains à une réunion de quartier.</li> <li>- Un agent communal collectera les questions et devra les relayer vers les services compétents pour répondre. L'agent devra aussi synthétiser l'ensemble pour le Collège.</li> <li>- Assurer un suivi des engagements pris lors des réunions via un tableau de bord.</li> </ul>		

<b>Commentaires</b>	Il faudrait dans le La Hulpe à la Loupe de début d'année fixer les dates des réunions de quartier par quartier.
---------------------	---

<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">A</span> <b>2.1.3 Organiser annuellement le "Salon des jeunes" en partenariat avec les communes de Lasne et de Rixensart</b>			
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de dédier une journée aux jeunes en leur proposant des animations de leur âge et en invitant des exposants suscitant leur intérêt. Cette journée est organisée en collaboration avec les communes de Lasne et de Rixensart. Chacune prendra en charge à tour de rôle l'organisation de la journée. Pour la 1ère édition 2014, la commune de La Hulpe sera organisatrice.</p> <p>Le salon s'articulera autour de trois grandes thématiques: l'insertion socioprofessionnelle et la formation, le divertissement et les loisirs, la prévention. Parallèlement à ces trois pôles d'activités, des animations plus didactiques seront proposées aux visiteurs.</p> <p>Date: dimanche 27 avril 2014 Lieu: Centre sportif de La Hulpe Horaire: 11h-17h salon / 17h-18h forum de discussion, conférence/18h-21h concerts (un groupe de jeunes par commune avec le final d'un groupe connu)</p>		
<b>Échéance</b>	27/04/2014		
<b>Indice de santé</b>	<p>Les partenaires ont été contactés et ont marqué leur accord. La commune de La Hulpe travaillera avec les communes de Lasne et Rixensart ainsi qu'avec le PointJ.</p> <p>La liste des contacts pour les trois thématiques est établie.</p> <p>Un rendez-vous est fixé avec la Province en vue d'une demande de subvention.</p> <p>L'organisation de la journée est établie ainsi que le budget et la communication.</p>		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren, Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Services extérieurs - Steve Grinnaert		
<b>Partenaires</b>	Les communes de Lasne et de Rixensart(matériel et ressources humaines) Le Point J. La Hulpe Sportive. Les contacts privilégiés dans le cadre des trois thématiques.		
<b>Budget propre</b>			
	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	9 250,0
	Province	2014	10 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Subside de 10.000 € de la Province 9250 € pris en charge par les trois communes (3100 € / commune)		
<b>Progression</b>	40		
<b>Plan de travail</b>	<p>-Lancer la campagne de communication: début février journal local (article et appel à candidatures pour le concert), mi-mars distribution de flyers et affiches, mi-avril campagne radio sur antipode et campagne tv sur TV Com, début avril diffusion de l'information via le site web, le panneau d'informations et facebook, 21 avril conférence de presse</p> <p>-Contacter les différents partenaires potentiels repris dans la note selon les trois thématiques + contacter les entreprises pour collecter les offres de job 29 janvier</p>		



	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Déterminer le type de concours permettant de gagner des cours de conduite en auto-école + contacter les auto-écoles pour trouver un partenaire 29 janvier</li> <li>-Choisir le thème du débat et/ou de la conférence 29 janvier</li> <li>-Organiser la démonstration de Bossaball 29 janvier</li> <li>-Sélectionner les groupes de musique mi-mars</li> <li>-Etablir un plan du salon mi avril</li> <li>-Organiser la conférence de presse 21 avril</li> <li>-Montage du salon le samedi 26 avril à partir de 14h - Démontage le dimanche 27 avril à partir de 22h</li> </ul>
<b>Commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-prévoir un fond sonore</li> <li>-espace restauration géré par une asbl de la commune</li> <li>-organiser des navettes de transport sur les 3 communes (partenariat avec le TEC)</li> <li>-créer un agenda des activités pour jeunes dans le BW</li> </ul>

## 2.2 Améliorer la disponibilité des services

Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
		Réaliser actions	2
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister, Robert Lefebvre		
<b>Responsable administratif</b>	Secrétariat Communal		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Services extérieurs - Steve Grinnaert, Services - Secrétariat Communal, Services - Service Etat-Civil - Population - Cécile Vandorpe		
<b>Budget propre</b>			

### 2.2.1 Ouvrir le service population un samedi matin par mois

<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Service Etat-Civil - Population - cécile Vandorpe
<b>Partenaires</b>	Néant
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il n'y a pas de coût supplémentaire mais il convient de vérifier si, au vu des récupérations, le service peut supporter le surcroît de travail.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	- Mettre le point en concertation syndicale. - Publicité dans la population.
<b>Commentaires</b>	Il faudra faire le point au bout d'un an pour vérifier si le service correspond à une réelle demande.



### 3 Être une commune qui préserve un cadre de vie vert et bâti respectueux du patrimoine et soucieuse de sa mobilité

Budget des sous-éléments	Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	120000.0	-	40000.0	80000.0	-	-	-
Ville	1085750.0	11250.0	279000.0	580500.0	206000.0	6000.0	3000.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	245000.0	-	90000.0	155000.0	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	1450750.0	11250.0	409000.0	815500.0	206000.0	6000.0	3000.0



#### 3.1 Mettre en œuvre le PCDN

<b>Description</b>	Le Plan Communal de Développement de la Nature a été lancé en 2011. En 2012, des rencontres ont eu lieu avec les différents partenaires : associations diverses de la commune, citoyens, écoles, groupements de jeunesse. Dans le cadre d'une démarche participative, 4 groupes de travail ont été créés : le groupe de travail cours d'eau et zones humides, le groupe de travail sentiers et mobilité douce, le groupe de travail espaces verts publics et privés et le groupe de travail réseau écologique.		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Bon	100	50
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Isabelle Hinderyckx, Didier Van Den Brande		
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Hélène Grégoire, Service Travaux - Michèle Gillent		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier, Services - Service Travaux - Michèle Gillent		
<b>Partenaires</b>	Démarche participative, transversale.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2014	15 000,0
	Wallonie	2015	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Les projets du Plan Communal de Développement de la Nature sont subsidiés majoritairement par la Région wallonne dans le cadre du PCDN, de la journée de l'arbre et des projets "Chemin au Naturel" et "sentiers.be".		

<b>Constat</b>	<p>Le Plan Communal de Développement de la Nature est constitué d'une part de l'étude et de la cartographie du réseau écologique de la commune réalisé par l'écologue Olivier Guillitte et d'autre part de 40 fiches "actions" élaborées avec les partenaires. Les fiches ont des objectifs à court, moyen et long terme c-à-d 2014, 2015 et plus. L'étude du réseau écologique, la démarche participative et les fiches "projets/actions" sont reprises dans le Plan Communal de Développement de la Nature, disponible et consultable en version papier au service cadre de vie.</p> <p>L'ensemble des fiches a été approuvé par la commune, le SPW et les partenaires au cours d'une cérémonie dite "signature de la charte du PCDN" qui a eu lieu le samedi 23 novembre 2013 lors de la journée de l'arbre. Les actions débutent comme décrites dans la partie "commentaire".</p>
<b>Commentaires</b>	<p>Le Plan Communal de Développement de la Nature compte quatre groupes de travail, 4 groupes de bénévoles/partenaires axés sur 4 thèmes : Sentiers, Espaces verts publics et privés, Réseau écologique et Cours d'eau &amp; zones humides. Pour chaque thème, des actions sont proposées comme suit :</p> <p><b>Groupe eau :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Remise en état et nettoyage de la mare du Pont Cassé</li> <li>2. Gestion et lutte contre les espèces invasives</li> <li>3. Information sur le thème de l'eau</li> <li>4. Opération rivière propre</li> <li>5. Promenade nature au fil de l'eau</li> <li>6. Opération de sauvetage des batraciens</li> <li>7. Nettoyage du site Marais Delhaize</li> <li>8. Entretien de la roselière de Gaillemarde</li> <li>9. Lutte contre la renouée du Japon</li> <li>10. Protection et restauration des zones humides</li> <li>11. Charte du Grand Étang</li> </ol> <p><b>Groupe sentiers :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rendre praticable et entretenir le sentier 49</li> <li>2. Carte des sentiers</li> <li>3. Liaison du sentier 22 et avenue Soyer</li> <li>4. Ouverture d'un sentier au parc Solvay</li> <li>5. Balisage de sentiers de grande randonnée à La Hulpe</li> <li>6. Opération rendez-vous sur les sentiers</li> <li>7. Ouverture du sentier 48 et balisage</li> <li>8. Opération Chemin au Naturel</li> <li>9. Parcours sentier &amp; nature avec MP3</li> </ol> <p><b>Groupe espaces verts publics et privés :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plantations au Chemin du Pachy, lutte contre les invasives</li> <li>2. Construction d'abris à insectes, nichoirs et mangeoires à oiseaux</li> <li>3. Opération "rues et jardins sans pesticides"</li> <li>4. Bourse d'échange de plantes</li> <li>5. Créer un potager collectif</li> <li>6. Miellerie didactique</li> <li>7. Guide des arbres remarquables</li> <li>8. Opération fauchage tardif</li> </ol> <p><b>Groupe réseau écologique :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action en faveur du maillage écologique</li> <li>2. Recensement de l'avifaune</li> <li>3. Guide des jardins sans clôture</li> <li>4. Protection des espèces : notamment la chauve-souris</li> <li>5. Mise en œuvre d'une recommandation de l'étude du réseau écologique par an.</li> </ol>



## 3.2 Développer des bonnes pratiques environnementales : énergie et espaces verts

<b>Description</b>	Bonnes pratiques en matière d'énergie et d'espaces verts publics.							
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte				
	Actions à réaliser	6		0				
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	30/12/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Didier Van Den Brande							
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Véronique Gontier							
<b>Service gestionnaire</b>								
<b>Partenaires</b>	PCDN, associations locales diverses, pépinières, entrepreneurs de jardin, écoles							
<b>Budget propre</b>								
<b>Commentaires budget</b>	À déterminer par projet.							
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	49250.0	1250.0	48000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	49250.0	1250.0	48000.0	-	-	-	-
<b>Commentaires</b>	<p>Intégrer les économies d'énergie dans des objectifs de développement durable : associer l'environnement (exemple : diminuer les émissions de gaz à effet de serre) au volet économique (exemple : réaliser des économies budgétaires) et au volet social (exemple : le bien-être au travail).</p> <p>Intégrer la gestion des espaces verts dans des objectifs de développement durable : réaliser des plantations dans le respect de la nature, par la gestion différenciée des espaces verts, organiser les entretiens de ces espaces selon les zones pour réduire les coûts, améliorer le cadre de vie de la population par l'embellissement des espaces publics.</p>							

### A 3.2.1 Organiser la gestion de la réserve du Bois des Dames

<b>Description</b>	Gestion de la réserve communale du Bois des Dames, projet didactique								
<b>Échéance</b>	31/12/2014								
<b>Indice de santé</b>	Première réunion du Comité de gestion le 3 septembre 2013 : installation du comité de gestion, calendrier des travaux importants, information sur les inventaires en cours faune et flore. Deuxième réunion : le 8 octobre 2013, planification des aménagements et aménagements par la commune : signalisation, chicanes, sécurisation du bâtiment, destruction de plantes invasives, aménagement d'un sentier.								
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier								
<b>Partenaires</b>	Gestionnaire de la réserve naturelle : la Ligue royale belge de protection des oiseaux. Sentiers.be pour l'action "Chemin au naturel" aménagement du sentier 49 avec l'école communale Les Colibris.								
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2014</td> <td>8 000,0</td> </tr> </tbody> </table>			Type de budget	Année	Montant	Ville	2014	8 000,0
Type de budget	Année	Montant							
Ville	2014	8 000,0							
<b>Commentaires budget</b>	Budget à court terme, 2014 : travaux urgents pour la sécurisation du bâtiment (en cours), pour le placement de panneaux didactiques et pour les premiers aménagements d'espaces verts et lutte contre les espèces invasives.								
<b>Progression</b>	60								
<b>Plan de travail</b>	<p>1. La convention de gestion a été signée avec la Ligue royale belge de protection des oiseaux, par le Conseil communal du 15 mai 2013.</p> <p>2. Installation du Comité de gestion le 3 septembre 2013.</p> <p>3. Établissement du calendrier des travaux urgents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fauchage partiel en juillet 2014.</li> <li>- sécurisation du site : bâtiment, accès publics via les sentiers vers la réserve, printemps 2014.</li> <li>- organisation d'une journée de gestion, nettoyage du site avec des bénévoles, visites guidées du site et fête de quartier, le 22 juin 2014.</li> <li>- projet d'aménagement du sentier 49 avec une classe de l'école communale Les Colibris de septembre 2013 à juin 2014 et suite : projet "Chemin au Naturel", en cours.</li> <li>- nettoyage du bassin d'orage, automne/hiver 2013/2014.</li> <li>- lancement des inventaires de la faune et de la flore de juin 2013 à juin 2014, par la LRBPO.</li> <li>- proposition de classement du site en "réserve naturelle agréée", par la LRBPO en 2014.</li> <li>- aménagement des lisières de forêt, 2014.</li> <li>- aménagement d'une lande à bruyère, 2014.</li> </ul>								

A 3.2.2 Améliorer la qualité des eaux et curage du Grand Etang			
<b>Description</b>	Trouver une solution à la pollution du lieu-dit Grand Etang		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Indice de santé</b>	Le grand étang n'appartient pas à la Commune, le propriétaire, la société Swift doit faire les démarches de dépollution, la Commune envisage de modifier certains projets en matière d'égouttage ainsi que la Commune voisine d'Overijse, pour éviter de renforcer la pollution de l'étang : débordement du talweg lors de débits importants et pollution dans le grand étang. Phase actuelle : recherche de subsides.		
<b>Service</b>	Services - Service Travaux - Michèle Gillent, Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier		
<b>Partenaires</b>	Propriétaire Swift, Contrat de Rivière Argentine, Contrat de Rivière Dyle Gette, Commune d'Overijse, IBW, Province du Brabant Wallon, service voyer.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	0,0
	Ville	2014	30 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un budget de 30000 euros est prévu au budget 2014 pour rechercher des solutions permettant de dévier les charges polluantes venant d'Overijse, hors du Grand Etang. Le Contrat de Rivière Argentine réalise les analyses des eaux du Grand Etang, afin de caractériser le plan d'eau en surface piscicole et d'obtenir des subsides, l'IBW aide la commune dans sa recherche de subsidiation.		
<b>Progression</b>	10		
<b>Plan de travail</b>	<p>Le CRA, groupe Contrat de Rivière Argentine, a remis un rapport sur l'état de la situation.</p> <p>Des réunions ont eu lieu avec tous les acteurs concernés : CRA, Commune de La Hulpe et de Overijse, Tuc Rail et Swift le propriétaire de l'étang, qui n'envisage pas pour l'instant d'intervenir, car le coût d'une dépollution est élevé et la vente du site est envisagée.</p> <p>Une réunion a eu lieu le 10 septembre 2013 avec l'IBW, le CRA et l'AC afin de répartir les tâches entre les différents intervenants. Le service cadre de vie est chargé de prendre contact avec la société Swift pour connaître ses intentions et d'entamer des recherches de subsides Natura 2000, ces subsides doivent être sollicités par le propriétaire.</p> <p>Une seconde réunion a eu lieu le 09 janvier 2014 afin de faire l'état d'avancement des analyses du CRA et présenter le projet au service voirie de la Province du Brabant Wallon.</p>		

### **A 3.2.3 Réaliser le cadastre énergétique et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux**

<b>Échéance</b>	30/06/2015		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier, Services - Service Travaux - Michèle Gillent		
<b>Partenaires</b>	La commune a rentré un projet pour l'obtention de points APE à l'engagement d'un éco-passeur, 2/5 temps en collaboration avec la commune de Chaumont-Gistoux. Missions prioritairement énergie : cadastre énergétique, comptabilité énergétique, recherche de subsides pour les travaux publics économiseurs d'énergie, certification PEB des bâtiments communaux, mission d'information en matière d'énergie, de logement, d'aides et de primes.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	7 500,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget de 7.500€ correspond au coût d'un écopasseur à 2/5ème temps, 8 points APE (points et coût à se répartir entre communes associées). Un accord avec la commune de Chaumont-Gistoux est intervenu. La réponse à l'appel à projet est sollicitée pour le 31 janvier 2014. Le dossier sera alors en attente de la réponse du gouvernement wallon, pouvoir subsidiant.		
<b>Progression</b>	20		
<b>Plan de travail</b>	La réponse à l'appel à projet "éco-passeur" est rédigée pour être introduite pour le 31 janvier 2014 au gouvernement wallon.		



### **A 3.2.4 Diminuer de 25% la consommation d'énergie des bâtiments communaux entre le 1/1/2015 et le 1/1/2018**

<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	Une campagne de sensibilisation des occupants des bâtiments communaux sera réalisée par l'éco-passeur, dossier en attente d'une réponse positive de subside, et l'éco-conseillère. L'éco-passeur réalisera le cadastre des bâtiments publics et déterminera les investissements prioritaires, avec le service travaux.
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier, Services - Service Travaux - Michèle Gillent
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	À évaluer en 2015.
<b>Progression</b>	20
<b>Plan de travail</b>	Cette action fait suite à la précédente. Une fois le cadastre énergétique réalisé et la comptabilité (suivi des consommations), il sera possible de chiffrer et planifier les travaux et les priorités des travaux à réaliser.
<b>Commentaires</b>	<p>Réaliser des économies d'énergie est possible :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. identifier les gros consommateurs, 2. appliquer les bons gestes, 3. choisir les bons équipements, 4. aller plus loin -&gt; traquer tous les subsides et passer aux énergies renouvelables.</li> </ol> <p>De plus l'audit énergétique de chaque bâtiment est un outil indispensable car il permet non seulement d'être en conformité avec le règlement PEB mais aussi une approche globale par bâtiment et un outil d'aide à la décision pour identifier les investissements adéquats.</p> <p>Dans le point 2. appliquer les bons gestes : une campagne de sensibilisation des occupants et une participation de tous a permis à certaines administrations une économie supplémentaire allant de 10 à 15%. En effet, l'isolation ou la chaudière la plus performante et la plus verte n'atteint pas son maximum de rendement si chacun surchauffe son bureau, ouvre les fenêtres, couvre les radiateurs, n'éteint pas l'éclairage en partant ... Les améliorations techniques sont parfois lentes (en raison des budgets disponibles), associer les utilisateurs est nécessaire. Une première fiche d'information a été envoyée au personnel fin août 2013. Prochaine étape : information via le comité de gestion par le service cadre de vie, recherche de personnes relais par service, sensibilisation, actions (cfr campagne achats durables de l'administration). Possibilité d'engager un éco-passeur avec la commune de Chaumont-Gistoux.</p>

A 3.2.5 Plantation annuelle d'espèces mellifères			
<b>Description</b>	Aménager des habitats pour les pollinisateurs et contribuer à l'amélioration du maillage écologique. Exemplarité de la commune.		
<b>Échéance</b>	30/12/2014		
<b>Indice de santé</b>	Premier site choisi pour plantations : talus Bary/Solvay. Deuxième site : quartier du Bois des Dames. Même remarque que pour tous les projets environnement. Nous devons fixer des priorités.		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier		
<b>Partenaires</b>	Service espaces verts de la commune, cadre de vie, éco-conseillère et les comités du quartier concernés et /ou riverains.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	1 250,0
	Ville	2014	2 500,0
<b>Commentaires budget</b>	2.500 euros pour 2013, - 50% subsides Plan Maya. 2014 : plantations du quartier du Bois des Dames, 100% subsidié par la Région wallonne. 2.500 euros en 2014 : Prévisions.		
<b>Progression</b>	75		
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déterminer les zones de plantations : 1ère zone = le talus Bary/Solvay, deuxième zone : le quartier du Bois des Dames.</li> <li>2. Demander des subsides : journée de l'arbre, Plan Maya ou Provincial espaces verts centre ville.</li> <li>3. Appel d'offre auprès des pépinières.</li> <li>4. Concertation avec les riverains, réunion de quartier et/ ou PCDN, consultation de la population.</li> <li>5. Plantations par le service espaces verts de la commune.</li> <li>6. Entretien par le service espaces verts de la commune.</li> <li>7. Panneaux de sensibilisation, article dans le bulletin communal et association avec d'autres projets (exemple : compostage collectif).</li> </ol>		
<b>Commentaires</b>	75 arbres replantés au quartier du Bois des Dames, février 2014. 40 arbres replantés dans le talus Bary/Solvay.		

### 3.3 Faciliter l'accès au logement pour les revenus moyens

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	30/07/2013							
<b>Responsable mandataire</b>	Isabelle Hinderyckx							
<b>Responsable administratif</b>	Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>								
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>		<b>Montant</b>				
	Province	2014		20 000,0				
	Ville	2014		30 000,0				
	Ville	2014		25 000,0				
	Wallonie	2014		75 000,0				
	Province	2015		40 000,0				
	Ville	2015		105 000,0				
	Wallonie	2015		75 000,0				
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	60000.0	-	20000.0	40000.0	-	-	-
	Ville	160000.0	-	55000.0	105000.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	75000.0	-	-	75000.0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>295000.0</b>	<b>-</b>	<b>75000.0</b>	<b>220000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Commentaires</b>	Il faut détailler ici la déclaration de politique logement et le plan d'ancrage. URGENT							



### 3.3.1 Créer 50 logements à prix modérés destinés à l'achat ou à la location

<b>Description</b>	Action également reprise dans le Plan de Cohésion Sociale (2014-2019)		
<b>Échéance</b>	31/12/2017		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>			
<b>Partenaires</b>	Notre Maison, DG04, SWL		
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Province	2014	20 000,0
	Ville	2014	30 000,0
	Ville	2014	25 000,0
	Province	2015	40 000,0
	Ville	2015	105 000,0
	Wallonie	2015	75 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Transit Chemin Long : Dépense : 120.000€ immeuble, 70.000€ terrain - Recette : 75.000€ DG04, 20.000€ province -- 14 logements Cheming Long : Dépense : 0€ - Recette : 20.000€/logements province (à vérifier) -- Transit Broquet : Dépense : 150.000€ - Recette : 75.000€ DG04 et 20.000€ province -- Logement aînés Broquet : Dépense : 150.000€ - Recette : 20.000€ province		
<b>Progression</b>	40		
<b>Plan de travail</b>	<p>Sur les 50 logements référencés dans cette action, la construction de 6 maisons sociales par Notre Maison sur le site Fazantenlaan est déjà approuvée par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan d'ancrage 2011-2012 et leur réalisation interviendra fin 2014. Le projet de construction d'un logement de transit par la commune Chemin Long est lui aussi approuvé et sera lancé mi 2014 dans le cadre du marché de promotion dont question ci-après. Le projet visant la construction, hors ancrage communal, par la commune de 14 maisons moyennes Chemin Long dans le cadre d'un marché de promotion est en cours d'adjudication et sera clôturé ce 4 novembre 2014, le début des travaux est estimé pour mai 2014, fin des travaux fin 2016. Le projet immobilier du CPAS concernant le réaménagement de l'immeuble la Trottinette se termine et permettra d'offrir à la population la hulpoise 6 appartements sociaux d'ici mars 2014.</p> <p>Dans le cadre de l'ancrage 2013-14, Notre Maison déposera un projet de construction de 12 appartements sociaux, la commune quant à elle déposera un projet de construction d'un logement de transit rue Justice Broquet, ce qui nous permettra d'atteindre les objectifs nous fixés par le Gouvernement wallon. La commune compte aussi construire un logement 3ème âge sur le site rue Justice Broquet. Soit, à ce jour, 44 logements en cours d'exécution et à construire à très brefs délais.</p>		



### 3.4 Faciliter la mobilité en aménageant les infrastructures et en promouvant la mobilité douce

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Robert Lefevre, Isabelle Hinderyckx, Christophe Dister							
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Hélène Grégoire, Service Travaux - Michèle Gillent							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Cadre de vie - Philippe Verdoot, Services - Service Travaux - Michèle Gillent							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	591000.0	-	36000.0	340000.0	206000.0	6000.0	3000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	591000.0	-	36000.0	340000.0	206000.0	6000.0	3000.0

### **A 3.4.1 Établir un rapport sur les mobilités alternatives, dont le vélo à partager, avec les entreprises la hulpoises**

<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Indice de santé</b>	Réaliste ?		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Philippe Verdoot		
<b>Partenaires</b>	SNCB, communes limitrophes, entreprises sur La Hulpe et hors de la commune.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	3 000,0
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vélos à partager en collaboration avec la SNCB, les communes limitrophes, les entreprises dans la commune et hors de la commune</li> <li>- parc vélos et bornes électriques</li> <li>- co-voiturage (banque de données gérée dans l'entreprise)</li> <li>- voiture à partager,</li> <li>- encourager l'usage du train (offrir le choix d'un abonnement ou d'une voiture de société)</li> <li>- favoriser la possibilité de voyager en transports publics avec son vélo (notamment aux heures de pointe, notamment avec un vélo non pliant)</li> </ul>		

### **A 3.4.2 Implantation de parking pour vélos aux endroits stratégiques (gare, centre, centre sportif, clubs)**

<b>Échéance</b>	31/12/2015		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Philippe Verdoot		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	3 000,0
	Ville	2015	3 000,0
	Ville	2016	3 000,0
	Ville	2017	3 000,0
<b>Commentaires budget</b>	3000 euros par an, sur 4 années.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<p>Lister les emplacements avec précision : centre, gare, centres sportifs</p> <p>Assurer la sécurité contre le vol : armoires à louer (cf. Ottignies), parc fermé (cf. gares en Flandres), contrôle social.</p> <p>Assurer un abri contre les intempéries.</p> <p>Si l'infrastructure le permet : bornes électriques.</p>		

### **A** 3.4.3 Encourager l'achat de vélos électriques par des primes communales

<b>Échéance</b>	01/01/2014		
<b>Indice de santé</b>	Simplement prévu au budget 2014 - Modalités pratiques restent à définir.		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Philippe Verdoot		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	3 000,0
	Ville	2015	3 000,0
	Ville	2016	3 000,0
	Ville	2017	3 000,0
	Ville	2018	3 000,0
<b>Commentaires budget</b>	10 primes la première année. 10 X 300 = 3000 euros.		
<b>Progression</b>	20		
<b>Plan de travail</b>	- Établir un règlement "subsides" pour le CC : prime basée sur un pourcentage de la valeur du vélo (15%), avec un plafond (300 euros), afin d'encourager l'achat de matériel de qualité et durable.		



### 3.5 Encadrer l'aménagement du territoire par la révision des outils urbanistiques

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister, Robert Lefebvre, Isabelle Hinderyckx							
<b>Responsable administratif</b>	Service Cadre de vie - Hélène Grégoire, Service Travaux - Michèle Gillent, Service du Personnel - Assurance - Nathalie Alhadeff							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire, Services - Service Travaux - Michèle Gillent, Services - Service du Personnel - Assurance - Nathalie Alhadeff							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	75500.0	10000.0	35000.0	30500.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>75500.0</b>	<b>10000.0</b>	<b>35000.0</b>	<b>30500.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 3.5.1 Réviser le schéma de structure

<b>Description</b>	Le schéma de structure communal a été approuvé le 30/9/1994. À plusieurs reprises, le Service public de Wallonie a signalé qu'il était obsolète et qu'il fallait le réviser. Le Règlement communal d'urbanisme a déjà été révisé totalement en 2009.		
<b>Échéance</b>	31/12/2019		
<b>Indice de santé</b>	Le Conseil communal n'a pas encore décidé de le revoir. Aucun budget n'est prévu. Attendre révision et vote du CoDT		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire		
<b>Partenaires</b>	Le Service Public de Wallonie - l'auteur de projet agréé - la CCATM ?		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	35 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un budget devra être défini pour la mission d'auteur de projet. +/- 35.000 euros Une partie peut être subventionnée par le Service public de Wallonie.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	L'élaboration du schéma de structure est réalisée conformément au CWATUPE.		
<b>Commentaires</b>	Un nouveau Code est annoncé ; il remplacera le CWATUPE.		

### 3.5.2 Finaliser le PCA Soyer

<b>Description</b>	<p>Vu la décision du Conseil communal du 15 octobre 2007 décidant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. d'entamer la procédure d'élaboration d'un PCA, accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales, sur les biens situés dans le périmètre délimité par l'avenue Soyer, l'avenue de la Procession, la rue de la Mazerine, la rue de la Grotte, la rue de Genval (assiettes des voiries et carrefours Marie Pouli et rue du Cerf compris).</li> <li>2. de prévoir, au budget 2008, les montants estimés à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20.000 euros pour la mission d'auteur de projet du PCA.</li> <li>- 15.000 euros pour la mission d'auteur de projet du rapport sur les incidences environnementales.</li> </ul> </li> </ol>
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire
<b>Partenaires</b>	Auteur de projet du PCA : Mme S. Agneessens, Auteur de projet du RIE : Survey et Aménagement, Service public de Wallonie
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les budgets sont déjà prévus pour le PCA et pour le RIE (voir plus haut)
<b>Progression</b>	30
<b>Plan de travail</b>	<p>Les trois premières phases du PCA (dossier préalable, fond de plan et analyse de la situation existante) sont terminées. La quatrième phase (esquisse) a été présentée aux représentants du Service Public de Wallonie et au Collège.</p> <p>En 2010, le projet a été modifié suite à plusieurs réunions avec le Service Public de Wallonie. Ce dernier a donné son feu vert pour lancer la mission d'étude des incidences sur l'environnement.</p> <p>En séance du 30 mars 2011, le Conseil communal a décidé d'adopter l'avant-projet de Plan communal d'aménagement dit « Soyer » et de faire réaliser un rapport sur les incidences environnementales dont le contenu, l'ampleur et le degré de précision sont fixés dans le cahier des charges joint à la présente délibération.</p> <p>La CCATM a émis un avis en séance du 28 avril 2011 ; le CWEDD a remis un avis le 8 juin 2011.</p> <p>La première phase du rapport sur les incidences environnementales a été remise par l'auteur de projet ; elle est soumise pour avis au service public de Wallonie – DGO4.</p> <p>La seconde phase vient d'être remise (septembre 2013). Les modifications à apporter à cette seconde phase ont été transmises en janvier 2014 à l'auteur de projet du RIE.</p> <p>L'élaboration du PCA est instruite selon la procédure définie au CWATUPE.</p>
<b>Commentaires</b>	

### 3.5.3 Finaliser le PCA Bary Solvay

<b>Description</b>	<p>En séance du 22/09/2011, le Conseil communal a décidé d'entamer la procédure d'élaboration d'un PCA, accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales, sur les biens situés dans le périmètre délimité par la rue Gaston Bary, la place Favresse et l'avenue Ernest Solvay (assiettes des voiries et carrefours compris).</p> <p>En séance du 22/09/2011, le Conseil communal a décidé d'entamer la procédure d'élaboration d'un PCA, accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales, sur les biens situés dans le périmètre délimité par la rue Gaston Bary, la place Favresse et l'avenue Ernest Solvay (assiettes des voiries et carrefours compris).</p> <p>En séance du 18/10/2011, le Conseil communal a défini les modes et conditions de passation de ce marché. Le 29 décembre 2011, le Collège communal a décidé d'attribuer le marché au bureau d'études Grontmij et le 1er février 2012, le Conseil communal l'a désigné selon le CWATUPE.</p> <p>Deux esquisses d'avant-projet de PCA ont déjà été présentées au Collège communal.</p>		
<b>Échéance</b>	31/12/2017		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>			
<b>Partenaires</b>	Auteur de projet du PCA : le bureau d'études Grontmij, Service Public de Wallonie		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2015	25 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Budget pour la mission d'auteur de projet déjà prévu. Un budget de +/- 25.000 euros devra être inscrit pour la mission d'auteur de projet du RIE.</p>		
<b>Progression</b>	10		
<b>Plan de travail</b>	<p>En séance du 18/10/2011, le Conseil communal a défini les modes et conditions de passation de ce marché. Le 29 décembre 2011, le Collège communal a décidé d'attribuer le marché au bureau d'études Grontmij et le 1er février 2012, le Conseil communal l'a désigné selon le CWATUPE.</p> <p>Deux esquisses d'avant-projet de PCA ont déjà été présentées au Collège communal. La première phase a été partiellement transmise à la commune en septembre 2013. En janvier 2014, l'ensemble de la première phase a été transmise. Le dossier est instruit selon le CWATUPE.</p>		



### 3.5.4 Finaliser le PCA Solvay

<b>Description</b>	Décision du Conseil communal du 28 avril 2003 marquant son accord de principe sur l'élaboration d'un PCA Solvay et en fixant les limites.
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Partenaires</b>	Auteur de projet du PCA : PLANECO/Mme S. Agneessens Auteur de projet du RIE : AMENAGEMENT s.c. Service public de Wallonie
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les honoraires des auteurs de projet sont prévus au budget.
<b>Progression</b>	60
<b>Plan de travail</b>	<p>Le rapport sur les incidences environnementales relatif au PCA « Parc Solvay » est terminé.</p> <p>En mai 2011, une réunion s'est tenue avec les principaux intervenants (SPW, cabinets ministériels,...) afin de faire le point sur ce dossier. Des avenants ont été conclus avec l'auteur de projet, notamment pour la mise à jour des documents.</p> <p>En séance du 10/11/2011, le Collège a décidé quelles mesures et alternatives étaient à retenir parmi celles proposées dans le rapport sur les incidences environnementales. Le dossier a été soumis pour avis au Fonctionnaire délégué. L'enquête publique se tient du 12 novembre au 13 décembre 2012. La CCATM et les différentes instances (CRMS, DNF,...) ont remis leur avis. L'ensemble des instances présentes à la réunion de mai 2011 a été interrogé en juillet 2013 quant à deux points importants : le parking de Bruyère Guêpe et une habitation dans le potager. Certains avis ont déjà été reçus. Un rappel a été envoyé en septembre 2013. Le Service public de Wallonie nous a informé qu'un seul avis serait rendu pour l'ensemble des services en 2014.</p>

### **A** 3.5.5 Finaliser le plan lumière pour l'ensemble des voiries communales

<b>Échéance</b>	30/06/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Service Travaux - Michèle Gillent
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	90
<b>Plan de travail</b>	

### **00** 3.6 Développer une politique de sécurité proche du citoyen

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	12/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister
<b>Responsable administratif</b>	Secrétariat Communal, Police - Robert Dursin
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Secrétariat Communal, Services - Police - Robert Dursin
<b>Budget propre</b>	

#### **A** 3.6.1 Rapatrier la police de proximité dans la maison communale

<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	Il faut trouver une solution pour les archives.
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Police - Robert Dursin
<b>Partenaires</b>	Zone de police
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il faut chiffrer le projet tant au niveau du déplacement des archives qu'au niveau de l'aménagement des combles. Le coût pourra être récupéré par le loyer à payer par la ZP.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	- Trouver une solution pour le déplacement des archives - Aménager les combles

### A 3.6.2 Mise en œuvre du plan " la police au service du citoyen"

<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Police - Robert Dursin, Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La mise en œuvre du plan joint en annexe doit être réalisé par la zone de police.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

## OS 4 Soutenir le commerce, la vie associative, culturelle et sportive

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	6000.0	-	-	6000.0	-	-	-
	Province	20000.0	-	20000.0	-	-	-	-
	Ville	659000.0	205000.0	77000.0	41000.0	267000.0	37000.0	32000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	300000.0	-	300000.0	-	-	-	-
	Autres	450000.0	-	450000.0	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>1435000.0</b>	<b>205000.0</b>	<b>847000.0</b>	<b>47000.0</b>	<b>267000.0</b>	<b>37000.0</b>	<b>32000.0</b>

## 4.1 Soutenir un commerce diversifié et de proximité par l'aménagement du centre de La Hulpe

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique							
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>			<b>Valeur déjà atteinte</b>			
	Actions à finaliser	2			0			
<b>Priorité</b>	2							
<b>Échéance</b>	01/07/2016							
<b>Responsable mandataire</b>	Didier Van Den Brande, Isabelle Hinderyckx							
<b>Responsable administratif</b>	Service Travaux - Michèle Gillent							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Service Travaux - Michèle Gillent							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	20000.0	-	20000.0	-	-	-	-
	Ville	44000.0	20000.0	24000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>64000.0</b>	<b>20000.0</b>	<b>44000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 4.1.1 Installer dans le centre un mobilier urbain mieux adapté

<b>Échéance</b>	30/09/2014		
<b>Indice de santé</b>	Installation de 16 nouvelles poubelles (bancs) dans le centre ville - Installation d'un panneau lumineux en décembre 2013.		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier, Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard		
<b>Partenaires</b>	Province du Brabant Wallon		
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2013	20 000,0
	Ville	2014	20 000,0
	Province	2014	20 000,0
<b>Progression</b>	50		
<b>Plan de travail</b>	<p>1. Installation de 16 nouvelles poubelles en attente au dépôt communal pour remplacer le mobilier vieillissant du centre-ville. Ces poubelles sont également mieux adaptées car elles ont une petite ouverture, réduisant les risques de dépôts clandestins (ayant pour conséquences : pollution, frais et engorgement des poubelles publiques). Installation de nouveaux bancs publics.</p> <p>2. Répondre à l'appel à projets provincial en matière de dynamisation des centres-villes : mobilier urbain (bancs, barrières, poteaux) et panneau lumineux pour le 31 octobre 2013, à concurrence d'une intervention de 75% de la somme avec un maximum de 25.000 euros.</p> <p>3. Lancement d'une démarche participative pour accompagner le projet, via le comité de quartier et l'association des commerçants.</p> <p>4. Élaboration des cahiers spéciaux des charges et commandes (selon achat) en veillant à ce que le nouveau soit en harmonie avec le pré-existant de la Région (voir domaine Solvay, arrêts de bus, etc.) + commande et placement par les ouvriers communaux.</p> <p>5. Installation du nouveau matériel et information à la population et évènement suite à la démarche participative.</p> <p>6. Étendre la démarche aux autres quartiers de la commune; en attendant, récupération du matériel le moins vieux pour compléter le mobilier dans ces quartiers (inventaire à dresser).</p>		
<b>Commentaires</b>	<p>Dans la démarche "mobilier urbain" adapté, un point important doit être considéré : les déjections canines; à cet égard, le Collège a décidé de placer des poubelles et distributeurs de sacs dans le quartier du Champ des Mottes, non encore desservi. Ce projet est accompagné d'une information à la population sur la propreté publique via des toutes-boîtes et le placement de panneaux supplémentaires d'interdiction de souiller les espaces publics et notamment les espaces verts publics : ronds-points, parcs, ...</p> <p>Certaines poubelles pourraient comporter la mention "interdit aux ordures ménagères sous peine d'amende".</p> <p>Axes prioritaires : 8 rues commerçantes de la commune, 9 parkings publics, 6 plaines de jeux publiques, 5 abords d'écoles.</p> <p>* bancs : priorité centre et lieux de promenade</p> <p>* barrières : priorité au centre, écoles et crèches (si nécessaire)</p> <p>* poteaux : priorité au centre et lieux de promenade, parking</p>		



Après rénovation, ré-utilisation du mobilier existant dans d'autres zones selon la liste des priorités (voir inventaire).  
 Poubelles supplémentaires nécessaires au niveau de la gare de La Hulpe.  
 Promouvoir l'installation de cendriers aux abords des commerces, en prévoir pour tous les bâtiments communaux.  
 Prévoir du mobilier urbain relatif à l'embellissement de la commune, notamment le fleurissement. Projet de gazon dans les ronds-points avec plantations en bacs.  
 Panneaux lumineux : objectif de les placer aux axes d'entrée principaux de la commune.  
 Intégrer dans le projet une meilleure gestion des plaines de jeux - mise en conformité - renouvellement et création (si nécessaire).  
 Intégrer dans le projet les canisites : entretien et placement (si nécessaire).  
 Recycler les panneaux mécaniques d'informations soit pour poursuivre une publicité d'évènements à d'autres points stratégiques de la commune, soit pour indiquer les lieux d'intérêts de la commune ou les infrastructures et institutions.

A 4.1.2 Augmenter de 100 le nombre de places de parking dans le centre			
<b>Échéance</b>	30/06/2018		
<b>Indice de santé</b>	Atteindre cet objectif implique des investissements lourds en temps et en argent.		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Philippe Verdoot		
<b>Partenaires</b>	CCATM, association des commerçants.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	4 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Des options sont à choisir : soit marquage sur des sites existants (à définir) ou autre option. Si marquages sur sites existants : 4.000 € en signaux, marquages, etc.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- étudier la durée du stationnement à proposer : elle influe sur le nombre d'emplacements requis</li> <li>- étudier l'éloignement du stationnement : il conditionne sa durée (marcher 5 minutes permet de parcourir 400 m)</li> <li>- étudier l'opportunité de créer un parking en infrastructure dans le centre, éventuellement sur plusieurs niveaux, sous l'actuel parking situé derrière la maison communale</li> <li>- récupérer les emplacements de stationnement dont la Poste n'aura plus l'usage à court terme</li> <li>- imposer la création de stationnement sur les parcelles privées dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme ou d'urbanisation (ou le paiement d'une taxe en cas d'impossibilité)</li> <li>- recenser les espaces publics encore disponibles (espace devant la bibliothèque, réorganiser le parking communal, supprimer certains bollards)</li> </ul>		



## 4.2 Soutenir et diversifier les activités culturelles et sportives par de nouvelles initiatives

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte				
	Actions à réaliser	6		1				
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2018							
<b>Responsable mandataire</b>	Josiane Fransen, Christophe Dister, Isabelle Hinderyckx, Didier Van Den Brande							
<b>Responsable administratif</b>	Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Service Cadre de vie - Véronique Gontier							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	600000.0	185000.0	50000.0	38000.0	264000.0	34000.0	29000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	300000.0	-	300000.0	-	-	-	-
	Autres	450000.0	-	450000.0	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1350000.0	185000.0	800000.0	38000.0	264000.0	34000.0	29000.0



## 4.2.1 Créer une salle polyvalente à vocation culturelle

<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	Définir le lieu d'implantation de la salle à vocation culturelle (SWIFT ? Académie ?) - coût. Ou simple convention avec des salles existantes (Dolce).
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière
<b>Partenaires</b>	CCBW, Province, Dolce
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	En fonction des options choisies.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Constat</b>	<p>Nous disposons à ce jour d'un réseau de salles communales et d'un chapiteau à vocation événementielle. La mise à disposition des salles du Conseil, de la bibliothèque et du CPAS a été réglementée par le Conseil communal et ces salles font l'objet de manifestations et d'activités diverses tout au long de l'année. La salle de l'école Les Colibris, incluse jusqu'au 31 août dernier dans cette réglementation, est dorénavant gérée par l'asbl La Hulpe Sportive et ne devrait plus accueillir que des activités sportives.</p> <p>La question de la création d'une salle polyvalente à vocation culturelle reste ouverte et aucune implantation n'a, à ce jour, été définitivement arrêtée. Un partenariat de collaboration doit toutefois être finalisé avec la province du Brabant wallon pour l'aménagement d'une salle à vocation culturelle en les locaux de l'école horticole.</p>
<b>Commentaires</b>	Plusieurs pistes sont à explorer en vue de la création d'une salle à vocation culturelle. Une seconde piste serait un partenariat Commune/Province en vue du réaménagement de l'ancien gymnase de l'école horticole. Une convention visant la valorisation du bâtiment et de ses jardins, ainsi que le développement d'un partenariat culturel à long terme est en passe d'être finalisé. Une deuxième piste pourrait conduire à la création d'un espace culturel en les locaux toujours occupés par SWIFT sur le site du Grand Étang. Enfin, une dernière voie pourrait conduire à un partenariat avec Dolce en vue de l'utilisation de l'auditorium du complexe Dolce La Hulpe.

## A 4.2.2 Créer un agenda culturel en ligne pour l'ensemble des associations, coordonné par le S.I.

<b>Échéance</b>	01/06/2014		
<b>Indice de santé</b>	Il faudrait sans doute donner un accès sécurisé aux associations sur une page du site communal.		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Steve Grinnaert		
<b>Partenaires</b>	Comase, société qui réalise notre site internet		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Une rencontre est prévue avec la société Comase pour budgétiser la mise en ligne de cet agenda.		
<b>Progression</b>	25		
<b>Plan de travail</b>	Budgétiser le service en ligne Organiser la gestion avec le Syndicat d'Initiative Réunir les associations pour leur donner l'information et ensuite les former Mettre en ligne le service Organiser le suivi et les mises à jour		

A 4.2.3 Ouvrir une piscine communale			
<b>Description</b>	Aménagement d'une piscine communale associée à une salle de danse et une salle de fitness		
<b>Échéance</b>	02/09/2016		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Olivier Muls		
<b>Partenaires</b>	Gestionnaire de l'infrastructure - La Hulpe Sportive asbl Pouvoir subsidiant - INFRASPORT		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2016	225 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Il est envisagé de financer le projet par des charges d'urbanisme ainsi que par des subsides régionaux et provinciaux. Reste à définir le coût d'utilisation et d'entretien. Le projet devrait être géré par La Hulpe Sportive ASBL. Un budget sera présenté prochainement au CA.		
<b>Progression</b>	1		
<b>Plan de travail</b>	1) faire une étude de faisabilité (Pré-projet) 2) établir un cahier des charges 3) lancer un appel à projet (Marché public) 4) désignation de l'auteur de projet 6) lancement des travaux - suivi - réception 7) mise en service		
<b>Constat</b>	<p>Une piscine à La Hulpe Pourquoi une piscine à La Hulpe ?</p> <p>Avant tout, il est bon de rappeler que les cours de natation font partie du programme de l'enseignement primaire. Tous les enfants sont censés quitter l'école primaire en sachant « adopter une attitude de sécurité en milieu aquatique. Ils doivent pouvoir flotter, se propulser et nager 25 mètres dans un style correct ».</p> <p>Les morts par noyade sont les accidents domestiques les plus courants. Un grand nombre de ces accidents aurait pu être évité si les victimes avaient su adopter une attitude adéquate en milieu aquatique.</p> <p>Plus qu'une obligation pour les écoles, un bassin de natation peut aider les femmes enceintes à se détendre ; des cours d'aquagym permettent aux personnes âgées de pratiquer une gymnastique douce et adaptée à leur ossature ; les bébés peuvent y avoir leur premier contact avec le milieu aquatique (bébés nageurs) ; les exercices en milieu aquatique permettent une meilleure récupération physique pour les sportifs. De même la piscine pourra être adaptée aux personnes handicapées.</p> <p>Actuellement, pour pratiquer les activités précitées, les La Hulpois doivent se rendre dans les piscines publiques des communes voisines (Rixensart, Hoeilaart, Waterloo, Overijse) ou dans des piscines privées de plus petite taille (Sportvillage - Lasne, Promosport - Wavre, ...).</p> <p>Ces différents arguments ne font que démontrer la nécessité de faciliter l'accès aux activités aquatiques pour les La Hulpois.</p>		

## Commentaires

Quel type de piscine ?

Toujours dans un souci de cohérence, il est important de mettre en place des outils adaptés à la demande potentielle.

Il est évident que même si un bassin de 25 mètres pourrait être bien occupé, le risque financier serait trop important et la philosophie du pouvoir politique local ne va pas dans ce sens.

Le bassin le plus adapté à la commune de La Hulpe serait un bassin de petite taille. Il doit permettre d'accueillir les cours de natation des écoles locales et doit être ouvert au public pour des cours d'aquagym et bébés nageurs.

Une superficie de bassin inférieure à 100 mètres carrés serait donc suffisante pour répondre aux besoins de notre commune.

De plus, la piscine serait couplée avec une salle de danse et une salle de fitness. Cet ajout d'infrastructures sportives ne ferait que combler un manque de la commune! Le fitness permettrait aux sportifs la hulpois de parfaire leur entraînement physique et la salle de danse permettrait à de nombreux clubs de développer des activités telles que la gymnastique d'entretien, la "Zoumba", la danse classique,... L'exploitation de cette salle permettrait de couvrir les frais de fonctionnement de la piscine.

Point de vue financier :

Les différents aspects pouvant avoir une influence financière sont :

- le bâtiment
- les frais de personnel de surveillance
- les frais de personnel d'entretien
- les frais d'exploitation (eau, gaz, électricité,...)
- les entrées financières dues à l'occupation (écoles, particuliers, clubs)
- les subsides

Le choix d'un bassin de moins de 100 m<sup>2</sup> a de nombreux avantages. Le premier est, bien sûr, que les frais de construction sont moins élevés que pour un plus grand bassin. L'autre gros avantage est que les réglementations en vigueur n'imposent pas d'avoir un surveillant maître-nageur en permanence dans le bâtiment. Nous pouvons tout à fait envisager que les professeurs d'éducation physique encadrent les enfants des écoles durant leurs cours et que les moniteurs d'aquagym encadrent leurs clients durant leurs animations.

Une surveillance supplémentaire serait donc nécessaire uniquement lorsque la piscine serait ouverte au public (Frais de surveillance pris en charge par le prix de l'entrée dans le bassin).

Actuellement, les enfants des écoles de La Hulpe suivent leurs cours de natation dans les piscines de communes voisines (Rixensart, Hoeilaart,...). Ces déplacements, ainsi que les frais de transport vers les piscines, sont pris en charge par la commune et s'élève à environ 25.000 € par an.

Moyennant des subsides venant d'Infrasport (75% du prix des travaux) et de la commune de La Hulpe, l'asbl La Hulpe Sportive serait apte à supporter un crédit sur une longue ou moyenne période.

Le suivi administratif sera organisé par le gestionnaire de l'asbl La Hulpe Sportive avec l'aide d'un nouvel employé à la fonction de secrétaire, ainsi que par du personnel surveillant.

L'entretien intérieur du bâtiment pourra être réalisé par le service de maintenance de l'asbl La Hulpe Sportive.

A 4.2.4 Bibliothèque communale agréée à un niveau 2			
<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière		
<b>Partenaires</b>	Inspection Conseil supérieur de la lecture		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	23 000,0
	Ville	2015	23 000,0
	Ville	2016	24 000,0
	Ville	2017	24 000,0
	Ville	2018	24 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses emploi 0,5 TP (23.000 € en 2014)</li> </ul> Recettes : traitement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 30.000€/an pour 1,5 TP - fonctionnement : 15.000€/an à partir de 2018, pour 2014 60%, 2015 70%, 2016 80%, 2017 90%		
<b>Progression</b>	70		
<b>Plan de travail</b>	<p>Notre demande et le dossier de reconnaissance niveau 2 ont été introduits en date du 6 juillet 2013 auprès du Conseil supérieur et de l'inspection. Un complément d'information a été introduit en date du 6 septembre 2013. Une visite de l'inspection et de représentants du Conseil supérieur est prévue le 15 octobre 2013. Un rapport de visite accompagné du dossier complet a été soumis au Ministre compétent en vue de la reconnaissance définitive niveau 2 laquelle devrait intervenir pour février 2014.</p> <p>En termes de moyens humains et financiers, la reconnaissance catégorie 2 permettra de recevoir un subside de 20.000€/an au lieu de 16.237€/an par permanent temps plein, soit un subside porté en ce qui nous concerne à 30.000€/an pour 1,50 permanent TP (M. Leclef TP et engagement d'un nouveau bibliothécaire/animateur = ½ T).</p> <p>En termes de fonctionnement (prêts de livres, ...) et activités/animations (personne engagée dans le cadre du plan quinquennal d'activités), la reconnaissance en catégorie 2 nous permet de percevoir un subside annuel de 15.000€ au lieu de 1.239,5€ (on ne reçoit toutefois que 60% de cette somme la première année, puis 70% la seconde, 80% la troisième, 90% la quatrième et enfin 100% la cinquième suivant l'évolution du projet).</p> <p>La reconnaissance implique encore :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une extension des plages d'ouverture de la bibliothèque au public qui passeront de 20h à 26h/semaine</li> <li>• un écrémage de notre catalogue et de notre patrimoine livres qui doit être constitué d'ouvrages de moins de 10 ans</li> <li>• la mise en place d'actions en vue de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- générer une dynamique fédératrice entre les acteurs culturels de la commune</li> <li>- renforcer les services de la bibliothèque, notamment développer les pratiques de lecture et d'exploitation de l'écrit auprès de 3 groupes cibles (les 6-12 ans, les ados, les seniors)</li> <li>- valoriser les actions autour du patrimoine local artistique</li> </ul> </li> </ul>		

## A 4.2.5 Développer le parcours La Hulpe Terre de sculptures avec 12 nouvelles œuvres

<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Indice de santé</b>	Budget achat sculptures		
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard		
<b>Partenaires</b>	Syndicat d'Initiative - Cercle d'Histoire		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	15 000,0
	Ville	2015	15 000,0
	Ville	2016	15 000,0
	Ville	2017	10 000,0
	Ville	2018	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	+-5000 € /sculpture (financement par charges d'urbanisme et/ou subsides provinciaux).		
<b>Progression</b>	30		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parcours compte actuellement 20 sculptures réparties sur le territoire de la commune, dans le Domaine régional Solvay, dans l'église St Nicolas, dans l'école horticole...</li> <li>- Les 20 sculptures sont reprises dans le dernier plan de La Hulpe.</li> <li>- Lister les lieux où placer les sculptures: Centre sportif, SWIFT, la poste, ...</li> <li>- Prévoir la dépense au budget 2014 pour l'achat d'une sculpture: 5000 euros.</li> <li>- Profiter d'une éventuelle charge d'urbanisme lors d'un projet immobilier.</li> <li>- Développer un dépliant touristique reprenant des explications sur chaque sculpture et mise en oeuvre de l'application smartphone.</li> <li>- Prévoir une signalétique en collaboration avec le Domaine Solvay.</li> <li>- Se renseigner sur l'obtention d'un subside provincial.</li> </ul>		
<b>Commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir les priorités budgétaires</li> <li>- Voir si le Collège souhaite dédier des charges d'urbanisme au projet</li> </ul>		



A 4.2.6 Créer un parcours de promenades balisées			
<b>Description</b>	Créer un parcours de promenades balisées, pour l'ensemble du territoire et passant par le centre de la commune.		
<b>Échéance</b>	22/06/2014		
<b>Indice de santé</b>	Les chemins vicinaux ont été balisés complètement de juin 2012 à juin 2013, plus fléchage de 4 promenades existantes. Un nouveau parcours en partenariat avec le projet "La Hulpe Terre de sculptures" est en préparation, délai 31/1 pour la première boucle et 15/2/2014 pour la deuxième boucle et une boucle d'ensemble. Promenades géolocalisées.		
<b>Service</b>	Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier		
<b>Partenaires</b>	Associations locales, Syndicat d'initiative, PCDN, Cercle d'histoire, le club de marche "Les amis de l'Argentine"		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	10 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Cartes de promenades : 5.000€ Balises le long des chemins (achat + installation + entretien) : 5.000€ Conception des parcours : par personnel communal + associations.		
<b>Progression</b>	75		
<b>Plan de travail</b>	<p>L'action a pour but de valoriser le patrimoine remarquable de la commune constitué par les chemins vicinaux, les ruelles, ... et de préserver l'espace naturel. Elle permet de faire connaître aux habitants et aux touristes les beautés de la commune, toutes diverses : commerciales, patrimoniales, historiques, naturelles, sportives, culturelles..., situées au cœur de la commune et dans ses espaces verts naturels, étendus et classés ... au fil de promenades existantes et à créer.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concertation des services communaux concernés.</li> <li>2. Rencontre avec le Syndicat d'initiative.</li> <li>3. Intégration du projet aux objectifs de partenaires du PCDN, du tourisme, de "La Hulpe Terre de Sculptures", de la création d'un pôle d'attractivité.</li> <li>4. Reconnaissance de parcours avec Monsieur Jacques Stasser (histoire), le club de marche "Les amis de l'Argentine" (sentiers), l'éco-conseillère (patrimoine remarquable), tourisme (promenade géolocalisée, voir supra application smartphone) afin de faire une proposition de promenades. Premier projet à l'étude : partenariat avec "La Hulpe Terre de Sculptures", promenade au fil des sculptures, et l'Office du tourisme de Waterloo.</li> <li>5. Création, balisage et promotion. Le 22 juin 2014, le récent balisage de tous les sentiers vicinaux et promenades existants de la commune seront inaugurés.</li> </ol>		
<b>Commentaires</b>	Cette action est un projet transversal et de continuité des projets de promenades balisées de la commune, à mettre en perspective avec les fiches actions du PCDN, notamment l'élaboration d'une nouvelle carte des sentiers de La Hulpe (suite du projet), le projet "La Hulpe Terre de Sculptures" et les projets du Syndicat d'initiative.		

## A 4.2.7 Créer l'Espace Toots

<b>Échéance</b>	01/09/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard		
<b>Partenaires</b>	CPAS (en tant que propriétaire). Une convention a été proposée au CPAS.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	10 000,0
	Ville	2013	25 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Subvention 2013 au CPAS : 10.000 € - Estimation pour l'aménagement immobilier. Budget 2014 communal pour le mobilier : 25.000€ de report des dépenses engagées en 2013. Attention: quid de la permanence / surveillance / gestion de l'espace (coût à déterminer)		
<b>Progression</b>	40		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Architecte désigné</li> <li>- Prendre contact avec les commissaires de l'exposition Toots 90 (fait)</li> <li>- Choisir les objets à exposer</li> </ul>		
<b>Commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les heures d'ouverture</li> <li>- Voir si une permanence est nécessaire</li> <li>- Introduire une demande de subside</li> </ul>		

## 00 4.3 Favoriser les projets qui renforcent les liens entre les citoyens

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte				
	4 actions à réaliser	4		0				
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister, Anne lambelin							
<b>Responsable administratif</b>	Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	6000.0	-	-	6000.0	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	15000.0	-	3000.0	3000.0	3000.0	3000.0	3000.0

Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	21000.0	-	3000.0	9000.0	3000.0	3000.0	3000.0

A 4.3.1 Valoriser les jumelages existants par des actions d'échange entre les jeunes citoyens			
<b>Description</b>	Créer au moins une activité par an. Si possible, soutenir et impliquer davantage les associations dans les projets de jumelage avec Sherborne. Varier d'une année à l'autre.		
<b>Échéance</b>	30/09/2018		
<b>Indice de santé</b>	L'action n'est pas suffisamment SMART. Préciser le nombre d'actions, leur type et les objectifs des jumelages.		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren		
<b>Partenaires</b>	Comité de jumelage de La Hulpe Sherborne Twinning Association associations La Hulpe et de Sherborne		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	3 000,0
	Ville	2015	3 000,0
	Ville	2016	3 000,0
	Ville	2017	3 000,0
	Ville	2018	3 000,0
	Europe	2019	0,0
<b>Commentaires budget</b>	3.000 € par an		
<b>Progression</b>	1		
<b>Plan de travail</b>	<p>Axer le projet sur des échanges sportifs (foot, rugby, tennis,...). Cela donnerait aux associations la hulpoises une visibilité transfrontalière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter tous les clubs et associations des deux communes (via les comités de jumelage)</li> </ul> <p>Resserrer les liens politiques entre les deux communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter le Maire lors d'évènements la hulpois et demander à le rencontrer à chaque visite à Sherborne.</li> </ul>		

<b>Commentaires</b>	<p>Le Comité de jumelage de La Hulpe est déjà en contact avec les associations la hulpoises et ont aussi beaucoup de contacts à Sherborne.</p> <p>Souvent, c'est le problème de la distance du trajet qui démotive les personnes à organiser des activités.</p> <p>Quand une activité est organisée, tout le monde est ravi.</p>
---------------------	--

A 4.3.2 Conclure un nouveau jumelage avec une ville européenne			
<b>Description</b>	Jumelage si possible avec une commune française et/ou étude de la faisabilité de jumeler avec une ville en Flandre.		
<b>Échéance</b>	01/01/2016		
<b>Indice de santé</b>	Il faut trouver une commune qui souhaite aussi se jumeler avec La Hulpe.		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren		
<b>Partenaires</b>	Europe Direct association des villes et communes (équivalent Français)		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Autres	2014	0,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Pour commune française : Voir subsides UE (uniquement pour l'organisation d'évènements de jumelage)</p> <p>Pour commune flamande : Voir intervention du Fonds Prince Philippe : <a href="http://www.fonds-prince-philippe.org">www.fonds-prince-philippe.org</a> ou <a href="http://www.monarchie.be/fr/la-monarchie-aujourd'hui/initiatives-royales/fonds-prince-philippe">http://www.monarchie.be/fr/la-monarchie-aujourd'hui/initiatives-royales/fonds-prince-philippe</a></p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- investiguer dans les communes pour lesquelles nous avons des demandes</li> <li>- prendre contact avec Europe Direct et les plateformes de demande de jumelage</li> <li>- développer les contacts avec les communes candidates (aller sur place et inviter des délégations).</li> </ul>		
<b>Commentaires</b>	<p>On remarque que les jumelages que nous avons sont trop éloignés. Un jumelage plus facile d'accès permettrait de mettre en place des projets plus fréquents.</p> <p>L'idéal est de trouver une ville plus accessible, qu'on peut atteindre facilement en bus (max 5 h de trajet).</p> <p>Une ville française nous paraît le plus approprié.</p> <p>Il faudrait une ville qui se rapproche des caractéristiques de La Hulpe et qui permette la réalisation de projets concrets et proches des citoyens.</p>		

### **A 4.3.3 Sélectionner une initiative citoyenne d'un quartier au travers d'un projet durable**

<b>Échéance</b>	03/03/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Service Cadre de vie - Véronique Gontier		
<b>Partenaires</b>	Expert éventuel - Série importante des partenariats : commerces, entreprises, associations environnementales de La Hulpe, écoles, homes, centre sportif, comité de quartier, association environnementale de la Région wallonne en soutien organisationnel, conférences et formations telles IEW, réseau éco conso et espace environnement.		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Europe	2015	6 000,0
<b>Commentaires budget</b>	+/-6000 €. Quid en termes de temps de l'éco-conseillère?		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<p>- Définir le type de projet (les thèmes) dans lequel doivent s'inscrire les quartiers (thèmes : énergie et bâti-mobilité douce-vivre ensemble-alimentation durable, exemples : compost, achat groupé, panier bio, fête de la soupe, jardin partagé, espaces sociaux et récréatifs, activités culturelles et sportives, ... ) - préciser les délais de remise des dossiers et diverses modalités.</p> <p>- Déterminer les critères de sélection et d'évaluation</p> <p>- Rédiger un courrier explicatif et un formulaire d'inscription</p> <p>- Communiquer sur le projet via le bulletin communal, le site internet et les comités de quartier</p> <p>- Proposer les dossiers complets au Collège</p> <p>- Déterminer trois prix : 1er prix 3.000 euros, 2ème prix 2.000 euros, 3ème prix 1.000 euros, sous une forme dématérialisée</p> <p>- Examiner la possibilité d'obtenir une subvention de la Région ou de la Province (façades fleuries, primes énergie ...)</p> <p>- Prévoir la dépense au budget 2014</p> <p>- Assurer un suivi du projet par l'éco-conseillère</p> <p>- Implication de la commune : prêt de matériel, de la salle de réunion, subside, prêt d'un terrain pour le jardinage ou le compost, distribution de plantes, etc.</p>		
<b>Commentaires</b>	<p>-Des info-fiches peuvent être mises sur le site internet pour l'aide à la mise en place du projet de quartier.</p> <p>-Une fois le groupe pilote composé, prévoir une réunion pour informer le quartier du projet et mobiliser un maximum de citoyens du quartier.</p>		

#### **A 4.3.4 Soutenir la construction d'un nouveau hangar ACS par l'obtention d'un subside provincial**

<b>Échéance</b>	01/01/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard
<b>Partenaires</b>	Province BW
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas de coût pour la commune. Le soutien est politique par l'appui auprès des autorités subsidiantes. Un soutien financier peut être envisagé avec les deux autres communes.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	-Prendre connaissance du devis remis pour le hangar -Entreprendre les démarches de demande de subside auprès de la Province

#### **OS 5 Être une commune accueillante pour les familles**

<b>Budget des sous-éléments</b>	Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	90000.0	-	-	-	-	-	-
Ville	1530000.0	-	550000.0	980000.0	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie - Bruxelles	1012500.0	-	262500.0	750000.0	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>2632500.0</b>	<b>-</b>	<b>812500.0</b>	<b>1730000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5.1 Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte				
	Actions à réaliser	1		0				
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Josiane Fransen							
<b>Responsable administratif</b>	Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	90000.0	-	-	-	-	-	-
	Ville	200000.0	-	200000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	290000.0	-	200000.0	-	-	-	-



### 5.1.1 Créer 12 places supplémentaires dans l'accueil de la petite enfance

<b>Échéance</b>	31/12/2017		
<b>Indice de santé</b>	Relocalisation de la MCAE et porter sa capacité à 24 places. Inciter les vocations et recruter de nouvelles accueillantes conventionnées ?		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - Receveur Communal, Services - Service Finances, Services - Service Travaux - Michèle Gillent, Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire		
<b>Partenaires</b>	ONE autorisation et reconnaissance, SWIFT. Province BW subsidiation et/ou cession de bâtiment		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Province	2011	60 000,0
	Province	2012	30 000,0
	Ville	2014	200 000,0
<b>Commentaires budget</b>			
<b>Progression</b>	5		
<b>Plan de travail</b>	1- Trouver un nouveau site 2- Etablir un dossier de reconnaissance 3- Auteur de projet 4- Travaux		





## 5.2 Augmenter la capacité d'accueil et améliorer l'infrastructure des écoles communales

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte				
	Action à réaliser	4		0				
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>								
<b>Responsable administratif</b>	Services extérieurs - Olivier Muls, Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - Services extérieurs - Olivier Muls, Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1330000.0	-	350000.0	980000.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	1012500.0	-	262500.0	750000.0	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>2342500.0</b>	<b>-</b>	<b>612500.0</b>	<b>1730000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 5.2.1 Augmenter la capacité des écoles communales

<b>Échéance</b>	31/12/2017		
<b>Indice de santé</b>	Préciser les objectifs à 5 ans et 10 ans, ainsi que les coûts Programme des construction et lieu d'implantation du projet		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - Service Travaux, Services - Service Cadre de vie		
<b>Partenaires</b>	Fédération Wallonie/Bruxelles, Fonds des Infrastructures scolaires (normes/subsides)		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2015	360 000,0
	Ville	2015	120 000,0
	Ville	2015	500 000,0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	2015	600 000,0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	2015	150 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Lutins : 150.000€ (1 classe), Colibris 500.000€ (5 classes), restaurant/sanitaires/préau (360.000€)		
<b>Progression</b>	10		
<b>Plan de travail</b>	S'accorder préalablement sur les besoins, un lieu d'implantation et un programme de construction		
<b>Constat</b>	2012-2014 : surpopulation et refus d'inscriptions faute de locaux suffisants, restaurants chaud/froid exploités au maximum de leur capacité Les prévisions d'ici 2018 montrent que la population scolaire continuera à augmenter et que 5 nouvelles classes et un espace restauration seront nécessaires		

<b>Commentaires</b>	<p>Les prévisions de population scolaire évoluent à la hausse, nos locaux ne permettent plus d'accueillir davantage d'enfants.</p> <p>Nos besoins en locaux sont, ce 2 janvier 2014, les suivants :</p> <p><b>École Les Lutins,</b></p> <p>Les enfants ne disposent pas d'un espace restaurant et doivent prendre leur repas chaud depuis 4 ans dans le hall d'entrée. La demande d'investissement porte sur la création d'un espace classe supplémentaire estimé à 120.000€.</p> <p>Nous entendons répondre à l'appel à projet lancé le 19 décembre 2013 par la FWB visant la création de nouvelles places d'accueil et qui dans le cadre du volet 2 concerne la réalisation de travaux de rénovation de locaux existants non affectés à des fins d'enseignement en vue d'augmenter notre capacité d'accueil. Si ce dossier est accepté nous pouvons obtenir un subside à la réalisation de max 4.000€/places, soit 1 classe de 25 enfants pour 100.000€, majorable de 2.000€/places soit 50.000€.</p> <p><b>École Les Colibris,</b></p> <p>Chaque année au niveau primaire est doublée, voire triplée en 1ère et 6ème primaire. Il appert de nos prévisions que les classes de 2ème, 3ème, 4ème et 5ème devront d'ici 2018 comporter elles aussi une 3ème classe. La demande en classes supplémentaires porte sur la création de 5 nouvelles classes d'ici 2018, ce qui permettra de répondre aux besoins ci-avant exprimés, de résilier la location d'un préfabriqué et de reloger les élèves l'occupant à l'intérieur du bâtiment.</p> <p>Nous entendons répondre à l'appel à projet lancé le 19 décembre 2013 par la FWB visant la création de nouvelles places d'accueil et qui dans le cadre du volet 2 concerne la réalisation de travaux de rénovation de locaux existants non affectés à des fins d'enseignement en vue d'augmenter notre capacité d'accueil. Si ce dossier est accepté nous pouvons obtenir un subside à la réalisation de max 4.000€/places, soit 4 classes de 25 enfants pour 400.000€, majorable de 2.000€/places soit 200.000€. Notre projet concerne la rénovation du niveau 2 sous combles de l'école Les Colibris où seraient créées 3 classes de 50m2, la reconversion de l'actuel restaurant et du secrétariat en 2 classes. Partant, cette reconversion implique la proposition de construire un espace restaurant (chaud/froid) capable d'accueillir les 600 élèves de l'école en 3 services, de sanitaires, d'un préau et d'un espace accueil en extrascolaire dans le parc Castaigne.</p>
---------------------	---

A 5.2.2 Rénover le gymnase des Colibris			
<b>Échéance</b>	31/12/2017		
<b>Indice de santé</b>	Retiré du budget 2012 - L'infrastructure a été transférée à l'asbl La Hulpe Sportive - Possibilité de bénéficier de subsides Infrasport		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Olivier Muls		
<b>Partenaires</b>	La Hulpe Sportive asbl, Infrasport, École communale Les Colibris, Infrastructure scolaires		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	350 000,0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	2014	262 500,0
<b>Commentaires budget</b>	Estimation faite par Olivier Muls Dépenses = 350.000€ Subsides = 262.500€ Solde = 87.500€ à prendre en charge par l'établissement scolaire, la commune et l'asbl La Hulpe Sportive		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<p>Une convention a été signée entre la commune de La Hulpe et l'asbl La Hulpe Sportive aux termes de laquelle celle-ci obtient l'exploitation et la gestion de l'infrastructure chaque jour à partir de 16h. L'infrastructure, en journée, continue à être exploitée et gérée par l'école communale Les Colibris. La rénovation de l'infrastructure, pour l'adapter aux normes sportives et de sécurité, exige un programme d'investissement. De même, la mixité d'occupation des lieux demande une concertation préalable entre la commune, propriétaire des lieux, l'école Les Colibris et l'asbl La Hulpe Sportive, occupants-bailleurs.</p> <p><b>Procédure</b> Concertation préalable sur le programme des investissements et des travaux envisagés : étude de stabilité/résistance du sol, remplacement du revêtement de sol, réaménagement de l'espace scénique, de vestiaires H/F, réfection de la distribution électrique et des éclairages, aménagement d'un accès sécurisé distinct de celui de l'école, remise en peinture des lieux. Solliciter les subsides FWB/Adeps ou autres. Achat de nouveau matériel sportif.</p>		
<b>Commentaires</b>	Même si les contrats d'occupation sont à présent établis entre l'asbl La Hulpe Sportive et les clubs sportifs, il a été convenu que la prise en charge de l'organisation de la salle ne sera effective que lorsque la Fédération Wallonie-Bruxelles aura reconnu l'asbl comme CSLI. Ce n'est qu'à partir de ce moment que nous pourrons bénéficier des subsides tant au niveau du personnel d'entretien qu'en ce qui concerne l'achat de matériel sportif.		

## A 5.2.3 Améliorer la qualité de l'accueil extra-scolaire et diversification des activités

<b>Échéance</b>	01/01/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren
<b>Partenaires</b>	ONE, Commission Communale de l'Accueil
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Subvention versée par l'ONE de 22.798 € par an (indexé) pour un mi-temps de coordination ATL (extrascolaire)
<b>Progression</b>	80
<b>Plan de travail</b>	<p>Le décret ATL, qui régit le secteur, prévoit plusieurs outils en vue de coordonner et d'améliorer l'accueil des enfants durant leur temps libre (ATL - Accueil Temps Libre), dont le Programme CLE (CLE - Coordination Locale de l'Enfance).</p> <p>Il s'agit d'un plan d'action quinquennal qui se base sur une enquête établie auprès des parents et des professionnels de l'accueil et d'une analyse des besoins.</p> <p>Le dernier état des lieux date de 2010. Il devra être renouvelé en 2015.</p> <p><b><u>Le programme CLE actuel court pour les années 2011-2016. Voici les actions prévues dans ce programme :</u></b></p> <p><b>1ER OBJECTIF : Améliorer l'accueil extrascolaire dans les écoles, après l'école, le mercredi après-midi et pendant les conférences pédagogiques</b></p> <p><u>1) Améliorer la sécurité de l'accueil des enfants</u></p> <p>Sensibiliser tous les acteurs de l'accueil (PO, animateurs, parents, enfants, directions d'école, enseignants, personnel d'entretien, ...) à la problématique de la sécurité de l'accueil des enfants et ce, en collaboration avec le conseiller en prévention.</p> <p>Les moyens utilisés seront des réunions, des panneaux d'affichage, des formations, ...</p> <p>Une réflexion plus approfondie pourra alors être mise en place et des actions pourront être menées telles que : exercices d'évacuation, formations soins et petits bobos, ...</p> <p>Une meilleure collaboration entre les différents opérateurs pourrait être établie permettant ainsi l'échange d'information type « fiche de santé ».</p> <p><u>2) Harmoniser des règles de l'accueil auprès des parents (entre différents opérateurs)</u></p> <p>La Hulpe n'étant pas une grande commune, il existe des lieux où plusieurs opérateurs coexistent et les enfants accueillis par ces opérateurs viennent des différentes écoles de la commune, voire parfois de plus loin.</p> <p>Il convient donc de renforcer les liens entre les opérateurs et d'harmoniser les règles pour qu'il y ait plus de cohérence tant pour les parents que pour les enfants.</p> <p>Par exemple : uniformiser les documents type « fiche de santé », « fiche d'identification », ... ; se coordonner entre les opérateurs pour les règles de partage d'information entre les parents, ...</p> <p><u>3) Gérer le partage des locaux et trouver d'autres locaux que les locaux scolaires habituels</u></p> <p>Dans ces lieux où coexistent plusieurs opérateurs d'accueil, il convient de renforcer la collaboration entre les opérateurs afin que chacun puisse trouver les locaux ou l'infrastructure dont il a besoin.</p> <p>Si les locaux sont insuffisants ou inadaptés, une recherche de locaux dans la commune devra être entreprise, moyennant la collaboration avec d'autres institutions (écoles, centre sportif, province, ...).</p> <p><b>2ÈME OBJECTIF : Diversifier l'offre d'accueil : développer des activités sportives et culturelles pour les moins de 6 ans et des activités artistiques</b></p> <p>Favoriser la création et le développement de ces activités pourra se faire en rencontrant des associations ou des personnes proposant de telles activités.</p> <p>Le soutien pourra se faire notamment en leur proposant des locaux adéquats et en les aidant dans la réalisation de leur projet d'accueil.</p> <p><b>3ÈME OBJECTIF : Améliorer l'information aux parents</b></p> <p>L'ensemble des efforts faits pour améliorer l'accueil des enfants doit être communiqué aux parents.</p> <p>Les canaux d'informations peuvent être très variés : site internet, mailing-list, brochure « Accueil des Enfants », articles dans le bulletin communal, bulletin communal spécifique aux activités extrascolaires, présence dans différentes manifestations (journées portes ouvertes dans les écoles, présence à la journée des sports,...), affiches, tout-cartables, ...</p>

L'information donnée aux parents devra être suffisamment fréquente sans être trop envahissante. Elle consistera en l'information sur les possibilités d'accueil et de stage, mais aussi sur les choix pédagogiques faits par les opérateurs de sorte que le parent devienne de plus en plus un partenaire de choix dans le projet d'accueil.

**4ÈME OBJECTIF : Trouver des solutions pour l'accueil des enfants les premiers jours de juillet et les derniers jours d'août**

Différents opérateurs organisent des plaines/stages pendant les vacances scolaires de juillet et août. Cependant, peu voire quasi aucune activité n'est organisée lors des premiers jours de juillet et derniers jours d'août.

Il s'agit d'un problème difficile à résoudre car les plaines/stages s'organisent en général dans des locaux scolaires et que, en général, les écoles doivent être nettoyées après l'année scolaire et les classes préparées avant la rentrée.

Une solution serait de trouver un autre lieu pour organiser les plaines d'été ou de mettre en place une collaboration entre les écoles de l'entité.

**Chaque année, l'ONE demande qu'un plan d'action annuel et qu'un rapport d'évaluation soient rédigés. Ce qui nous permet de se fixer des objectifs réalisables et de les évaluer année par année. Voici les actions prévues dans le plan d'action 2013-2014 :**

- Couvrir tous les jours de vacances scolaires
- Faire un ou deux exercices d'évacuation d'incendie
- Former les animateurs sur les thèmes sécurité et soins petits bobos
- Mise à jour des pages internet dédiées à l'accueil extrascolaire
- Refaire une brochure pour les stages d'été
- Organiser des rencontres de type "échange de savoir" entre les équipes des 4 écoles
- Développer les activités pour les enfants de moins de 6 ans
- Développer les activités de type artistique
- Lutter contre le harcèlement moral dans les lieux de vie des enfants
- Rénovation des locaux scouts
- Organiser une séance d'information sur l'inclusion des enfants en situation de handicap pour la CCA et les opérateurs de terrain

<b>Commentaires</b>	<p>Actuellement, dans chaque école maternelle et primaire, un accueil extrascolaire est organisé par des professionnels (ISBW pour les écoles communales et Promosport ASBL pour les écoles libres). Le taux d'encadrement pratiqué est de 1 animateur pour 12 enfants (mieux que ce que le 1 pour 18 enfants prévu par le décret). La grande majorité des accueillants extrascolaires sont formés, y compris le personnel engagé par les PO. La plupart d'entre eux est engagée sous contrat de travail (les contrats ALE sont de plus en plus rares).</p> <p>Pendant les congés scolaires, l'offre de stages/plaines est complète. L'ensemble des congés scolaires sont ainsi couverts. Non seulement par la commune (avec les plaines communales), mais aussi par d'autres asbl présentes sur le territoire (ASBL Promosport, ASBL La Graine du Fou, ...).</p>
---------------------	---

OS

## 6 Favoriser le bien-être des aînés et renforcer la solidarité

**Commentaires budget**

**Budget des sous-éléments**

	Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	40000.0	-	40000.0	-	-	-	-
Ville	458300.0	4300.0	154000.0	300000.0	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	150000.0	-	150000.0	-	-	-	-
Autres	30000.0	3000.0	3000.0	15000.0	3000.0	3000.0	3000.0
Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>678300.0</b>	<b>7300.0</b>	<b>347000.0</b>	<b>315000.0</b>	<b>3000.0</b>	<b>3000.0</b>	<b>3000.0</b>

## 6.1 Créer ou développer des services d'aide aux citoyens fragilisés

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Didier Van Den Brande, Anne Lambelin							
<b>Responsable administratif</b>	Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	40000.0	-	40000.0	-	-	-	-
	Ville	450000.0	-	150000.0	300000.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	150000.0	-	150000.0	-	-	-	-
	Autres	18000.0	3000.0	3000.0	3000.0	3000.0	3000.0	3000.0
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>658000.0</b>	<b>3000.0</b>	<b>343000.0</b>	<b>303000.0</b>	<b>3000.0</b>	<b>3000.0</b>	<b>3000.0</b>
<b>Commentaires</b>	Toute la partie logement doit être intégrée dans le 3.2							






## 6.1.1 Créer deux logements de transit Justice Broquet et au chemin Long

<b>Échéance</b>	01/12/2015		
<b>Indice de santé</b>	Projet Maison du garde (abandonné en raison du ratio coût/espace créé) - Remplacé par Justice Broquet Chemin Long attribution en 2014 dans le cadre du marché de promotion Logement de transit rue de la Grotte deviendra à terme Logement d'insertion. Chemin Long : selon résultat d'adjudication		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - Service Cadre de vie - Hélène Grégoire, Services - Service Travaux - Michèle Gillent		
<b>Partenaires</b>	Maison du Garde (abandonné) - Remplacé par Justice Broquet Notre Maison Chemin Long : société attributaire du marché de promotion		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	150 000,0
	Ville	2015	300 000,0
	Wallonie	2014	150 000,0
	Province	2014	40 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Justice Broquet : 150.000€ TTC Chemin Long : 300.000€ TTC		
<b>Progression</b>	20		
<b>Plan de travail</b>	<p>Les deux dossiers ont été introduits auprès de la DG04, l'un, chaussée de Bruxelles, dans le cadre du plan d'ancrage 2007-2008, l'autre, Chemin Long, dans le cadre du plan d'ancrage 2012-2013. Le Gouvernement wallon a approuvé ces deux projets et bloqué une intervention de 75.000€/logement de transit.</p> <p>En ce qui concerne le <b>transit chaussée de Bruxelles</b>, la mission d'auteur de projet a été confiée à M. Solé par décision du 18 juin 2009. L'auteur de projet, M. Solé, a renoncé à sa mission en date du 14 mars 2013 au stade de la rédaction des documents de mise en adjudication. Une action en justice, confiée à Me Lambeau, est actuellement en cours à l'encontre de M. Solé. Le Conseil communal a, en date du 15 mai 2013, approuvé les mode et conditions de passation (procédure négociée) d'une nouvelle convention d'auteur de projet (montant estimé 33.074,39€ TVAC) en vue de la reprise du dossier au stade de l'élaboration d'un CSC conforme aux exigences de la DG04 et ce jusqu'à la réception des travaux de réhabilitation. La consultation s'est terminée sur l'introduction de deux offres présentées au Collège communal en séance du 1er juillet 2013, l'une du bureau Lebé aux honoraires fixés à 9,3% du montant total des travaux, l'autre du bureau Coupez aux honoraires de 9,89% sur base du montant des travaux après adjudication.</p> <p>À ce jour, aucune décision d'attribution de la mission d'auteur de projet n'a été confiée. Le Collège communal, compte tenu du classement du bâtiment en site protégé, des contraintes liées à ce classement, des coûts très élevés de rénovation par rapport à la superficie très réduite du logement créé, a décidé de renoncer à ce projet. Un logement de transit sera créé rue Justice Broquet.</p>		

	<p><b>Procédure</b></p> <p>Un courrier a été adressé en septembre 2014 au Ministre Nollet et à la DG04 sollicitant un changement d'implantation.</p> <p>Le logement rue Justice Broquet a été inscrit au plan d'ancrage 2014-2016, qui a été transmis pour approbation au Gouvernement wallon en vue de l'octroi de subsides à sa réalisation.</p> <p>En ce qui concerne le logement de <b>transit Chemin Long</b>, celui-ci s'inscrit et a été approuvé dans le cadre de l'ancrage 2012-2013 et s'inscrit dans le cadre d'un marché de promotion incluant aussi la construction de 14 logements au même endroit et dont les mode et conditions de passation ont été approuvés par le Conseil communal en séance du 26 juin 2013. Les offres ont été ouvertes le 4 novembre 2013 et les propositions sont à l'examen en vue d'une attribution.</p> <p><b>Procédure</b></p> <p>Attribution du marché de promotion</p> <p>Avant-projet concernant le transit à soumettre à l'avis de la DG04</p> <p>Dossier d'acquisition du logement à soumettre à la DG04</p>
<b>Commentaires</b>	

A 6.1.2 Créer un nouveau logement d'insertion rue de la Grotte			
<b>Échéance</b>	01/01/2018		
<b>Indice de santé</b>	Réalisation préalable des 2 logements de transit		
<b>Service</b>			
<b>Partenaires</b>	DG04 CPAS		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Autres	2013	3 000,0
	Autres	2014	3 000,0
	Autres	2015	3 000,0
	Autres	2016	3 000,0
	Autres	2017	3 000,0
	Autres	2018	3 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Loué à Notre Maison 3.000€/an par le CPAS		
<b>Progression</b>	50		

<b>Plan de travail</b>	<p>Introduction auprès de la DG04 et du Gouvernement wallon d'une demande (création) pour un logement de transit supplémentaire rue Justice Broquet dans le cadre de l'ancrage 2013-14</p> <p>Introduction auprès de la DG04 et du Gouvernement wallon d'une demande (lutation) pour la création d'un logement d'insertion rue de la Grotte dans le cadre de l'ancrage 2013-14</p> <p>Le logement de transit rue de la Grotte est pris en location par le CPAS auprès de Notre Maison</p>
<b>Commentaires</b>	<p>La création d'un logement d'insertion n'est nullement obligatoire dans le cadre d'un programme d'ancrage. Sa création est toutefois tributaire de la réalisation préalable des 2 logements de transit Chemin Long et chaussée de Bruxelles qui eux sont une obligation décrétole. La réalisation de ces logements permettra de libérer un appartement social rue de la Grotte actuellement affecté à l'usage de logements de transit.</p>

 <b>6.1.3 Développer le service Job Act par des petits déjeuners, rencontres pour l'emploi et contacts avec des petites entreprises</b>	
<b>Description</b>	Action également reprise dans le Plan de Cohésion Sociale (2014-2019)
<b>Échéance</b>	28/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - CPAS - Véronique Wautier
<b>Partenaires</b>	Agence locale pour l'emploi de La Hulpe - Maison de l'Emploi de Rixensart - Service insertion professionnelle des CPAS de Rixensart et Lasne
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Organisation des petits-déjeuners de l'emploi : 500 € - Organisation du salon pour l'emploi (infrastructure et matériel) : 1000 € - Temps de travail personnel : 1/4 TP supplémentaire (comblé par nouvelle répartition entre membres du personnel CPAS)
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p><b><u>Petits-déjeuners de l'emploi</u></b></p> <p><u>1. Dresser un listing des "chercheurs d'emploi" de la commune</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation avec l'ALE en vue d'obtenir le listing des demandeurs d'emploi répertoriés par l'ONEM sur La Hulpe</li> <li>• Concertation avec le service social général du CPAS en vue d'obtenir un listing RIS</li> <li>• Mise en commun des listings ALE - CPAS - JOBACT</li> <li>• Échéance : 31 décembre 2013</li> </ul> <p><u>2. Définir le lieu, la fréquence et la durée des rencontres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir un lieu de rencontre et planifier l'agenda des rencontres 2014</li> <li>• Déterminer la durée et la fréquence des petits-déjeuners</li> <li>• Échéance : 15 janvier 2014</li> </ul> <p><u>3. Invitation du public cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction et envoi d'un courrier d'invitation aux membres du listing</li> <li>• Tenue d'un listing des inscriptions</li> <li>• Échéance : 15 février 2014</li> </ul>

#### 4. Organisation du petit-déjeuner

- Choix du thème de la rencontre
- Détermination du personnel encadrant
- Définition des objectifs de groupe à atteindre
- Échéance : 28 février 2014

#### 5. Déroulement du petit-déjeuner de l'emploi

- Première édition à organiser en mars 2014

### **Les Rencontres pour l'Emploi**

#### 1. Concept général

- Organisation d'un salon de l'emploi, en partenariat avec les communes de Lasne et Rixensart.
- Salon de l'emploi en trois pôles : Espace formation - Espace rencontres avec employeurs - Espace présentations d'entreprises
- Échéance : Février 2015

#### 2. Proposition de partenariat

- Contact politique - Rencontres avec les Échevins de l'Emploi des communes de Lasne et Rixensart pour proposer le projet de collaboration
- Contact politique - Rencontres avec les Présidents des CPAS de Lasne et Rixensart pour proposer le projet de collaboration
- Contact politique - Rencontres avec le Directeur de la Maison de l'Emploi de Rixensart pour proposer le projet de collaboration
- Échéance : Février 2014

Si accord des partenaires cités ci-dessus :

#### 3. Détermination des acteurs du projet

- Organisation d'une réunion de travail entre les partenaires actifs dans le projet
- Détermination des rôles et tâches de chacun
- Échéance : Mai 2014

#### 4. Organisation pratique du salon de l'emploi

- Fixation de la date et du lieu
- Prise de contacts avec les exposants et présentation du projet
- Recherche de sponsors
- Échéance : Août 2014
  
- Tenue d'un listing des participants confirmés
- Réalisation d'un plan d'implantation
- Échéance : Novembre 2014
  
- Encadrement des demandeurs d'emploi dans le but de promouvoir leur participation au salon de l'emploi
- Organisation des rencontres avec employeurs (travail préalable de coaching des candidats)
- Échéance : Janvier 2015

#### 5. Organisation du salon de l'emploi et évaluation

- Février 2015

## **Développer le contact avec les petites entreprises**

### **1. Détermination du réseau existant**

- Contact avec l'association des commerçants
- Obtenir un listing des PME présentes à La Hulpe
- Échéance : 31 mars 2014

### **2. Présentation du service JOBACT**

- Envoi d'un courrier de présentation de JOBACT aux PME la hulpoises
- Proposition de collaboration
- Échéance : 31 mai 2014

### **3. Contact avec les PME**

- Sur rendez-vous individuels
- Via l'envoi d'une newsletter (envoi informatique)
- Échéance : 31 octobre 2014

<b>A 6.1.4 Créer 6 appartements sociaux à la Trottinette</b>	
<b>Description</b>	Créer 6 appartements sociaux à la Trottinette
<b>Échéance</b>	31/12/2013
<b>Indice de santé</b>	Projet en phase de finition
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - CPAS - Véronique Wautier
<b>Partenaires</b>	Entreprise ROOSEN - Louvain La Neuve Bureau architecture COUPEZ - La Hulpe
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Achat immeuble : 455.871, 70 € - Frais architecte : 103.317,38 € - Travaux : 937.321,87 € (hors Espace Toots Thielemans) - Total : 1.496.510,95 € - Personnel : 10 heures / mois
<b>Progression</b>	75
<b>Plan de travail</b>	<b><u>1. Suivi des travaux</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Date de fin présumée des travaux : 31 décembre 2013</li><li>• Location au public à dater du 1er janvier 2014</li></ul> <b><u>2. Contrat de gestion avec la SLSP Notre Maison</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les 6 logements sont confiés en gestion à Notre Maison (cfr décision du Conseil de l'action sociale du 26/06/2013)</li><li>• Signature du contrat de gestion à intervenir en septembre 2013</li><li>• Les attributions seront réalisées par Notre Maison en octobre 2013 (avec avis du cpas)</li></ul>
<b>Commentaires</b>	Transférer au 3.2

A 6.1.5 Création d'un projet culturel social	
<b>Description</b>	Projet "Art pour tous"
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - CPAS - Véronique Wautier
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Animateurs : 1000 € - Matériel : 1000 € - Personnel : 168 heures (7 heures/sem /6 mois)
<b>Progression</b>	40
<b>Plan de travail</b>	<p><u>1. Constat de départ - Origine du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de demandes de demandes d'aides sociales individuelles sur le Fonds Culturel</li> <li>• Manque "d'éducation aux arts" constaté chez les personnes aidées par le CPAS (priorité donnée à la satisfaction des besoins primaires)</li> </ul> <p><u>2. Objectif du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer au public CPAS mixte 4 modules d'accès aux arts : création de bijoux, art floral, sculpture, aquarelle sur une période de 6 mois</li> <li>• Objectif : renforcer la mixité, créer un lieu de rencontre et d'échange, créer du lien social, permettre de découvrir le goût d'un art</li> <li>• Exposition des œuvres créées lors de la Journée de l'arbre 2014</li> </ul> <p><u>3. Organisation du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'animateurs pour les ateliers - échéance : 15 janvier 2014</li> <li>• Détermination du lieu et calendrier des animations - échéance : 15 janvier 2014</li> <li>• Invitation du public cible - échéance : 15 mars 2014</li> <li>• Déroulement des ateliers - échéance : entre 1er avril 2014 et 31 octobre 2014</li> <li>• Exposition des œuvres et du projet lors de la Journée de l'arbre 2014 - échéance : Novembre 2014</li> </ul>
<b>Commentaires</b>	Quid du personnel pour assumer cette fonction. Personnel social saturé au CPAS.

## A 6.1.6 Centralisation des services sociaux au CPAS, tels Taxi citoyen, pensions, handicap

<b>Échéance</b>	30/09/2014
<b>Indice de santé</b>	Manque de personnel et de budget au CPAS
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - CPAS - Véronique Wautier
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Fonctionnement : 1500 € / an Personnel : 364 heures / an - soit 1/5 TP
<b>Progression</b>	33
<b>Plan de travail</b>	<p><u>1. Le taxi citoyen</u>            Au 01/09/2013, le CPAS de La Hulpe a repris la gestion du service "Taxi Citoyen", suite au départ de Mme Sylvia CREUTZ. Cette reprise a été effectuée, sans engagement de personnel complémentaire. La charge de travail a été répartie au sein du staff administratif. La reprise du service se justifie pleinement dans l'optique du développement de la "centrale de services de soins à domicile" proposée par le CPAS au public la hulpois (service d'aide aux familles, livraison de repas chauds à domicile, agence titres-services, taxi citoyen). Cet objectif est, par conséquent, atteint et fonctionnel.</p> <p><u>2. Autres services sociaux (gestion des demandes de pension et handicap)</u>            À ce jour, le staff social du CPAS se compose de 2,90 ETP. Une analyse du temps de travail effectuée en juin 2013 démontre que ce staff est actuellement saturé et n'arrive pas à assumer certaines missions légales confiées au CPAS. Parmi celles-ci, citons le développement de la politique de mise à l'emploi via l'article 60, le développement de projets préventifs dans le cadre du Fonds Énergie et Culturel, l'accompagnement social individualisé proactif et systématique pour chaque usager. Il est rappelé qu'aux fins de combler ces lacunes, l'engagement d'un ETP avait été réalisé en mars 2012. Malgré la pertinence de cet engagement et les effets positifs produits, ce poste fut supprimé en 2013 compte tenu des restrictions budgétaires imposées au CPAS.            En conséquence, il est, à ce jour, inopportun d'envisager la reprise de la gestion d'autres services communaux. Le CPAS ne dispose ni de personnel en place, ni des moyens financiers permettant l'engagement de personnel supplémentaire pour assumer ces services. La priorité doit être donnée à l'accomplissement des missions légales.</p>
<b>Commentaires</b>	Objectif partiellement atteint



## 6.2 Développer la solidarité par le soutien aux associations

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Anne Lambelin, Christophe Dister							
<b>Responsable administratif</b>	Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	4000.0	-	4000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	4000.0	-	4000.0	-	-	-	-






## 6.2.1 Créer une plateforme d'échange entre les bénévoles la hulpois, les associations et institutions communales

<b>Description</b>	Action également reprise dans le Plan de Cohésion Sociale (2014-2019)		
<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Indice de santé</b>	Un courrier ayant comme but d'identifier les besoins a été adressé à l'ensemble des associations ainsi qu'un formulaire à compléter		
<b>Service</b>	Services - Cabinet du Bourgmestre - Delphine Gérard, Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren		
<b>Partenaires</b>	Associations communales, Conseil des Aînés		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	4 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Logiciel informatique : 4.000 euros		
<b>Progression</b>	30		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoyer un courrier (un mail) à l'ensemble des associations communales avec un formulaire ayant pour but d'identifier leurs besoins : 16 septembre 2013</li> <li>- Se renseigner sur le type de logiciel à mettre en place sur le site internet de la commune : rendez-vous pris en collaboration avec Steve Grinnaert</li> <li>- Prévoir la dépense au budget 2014 et rédiger le bon de commande</li> <li>- Lancer la campagne d'information autour du projet lors du Salon des aînés le 4 octobre 2014 - Anne-Catherine Verkaeren tiendra le stand</li> <li>- Prévoir un dépliant explicatif et une affiche: à voir avec Arteplan</li> <li>- Rédiger un article dans le "La Hulpe à la Loupe" : date de parution à définir (2014?)</li> </ul>		
<b>Commentaires</b>	- Prévoir une gestion "humaine" en attendant que le logiciel soit opérationnel : concertation Anne-Catherine et Delphine		

A 6.2.2 Mettre en œuvre le plan de cohésion sociale	
<b>Description</b>	Action prévue dans le Plan de Cohésion Sociale (2014-2019)
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren
<b>Partenaires</b>	L'AMO La Croisée, Administration communale, Les institutions participant à la concertation sociale : ALE, Maisons de repos, société de logement social Notre Maison, Consultation pour nourrissons de l'ONE, Maisons de Jeunes, les écoles maternelles, primaires et secondaires, bibliothèque, service d'aide sociale urgente, équipe Enfants Familles du BW, AMO, Académie de musique, CPAS, Pouponnière, Service d'Accueil de Jour pour Adultes Handicapés, Croix rouge, Ligue des Familles, Planning Familial
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p><b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b></p> <p><u>Objectif 1</u> : Se servir de la concertation sociale pour aborder des sujets/problématiques qui sont présents dans le plan de cohésion sociale en vue de rationaliser et de mieux coordonner les actions.</p> <p><u>Objectif 2</u> : Ouvrir la concertation sociale à d'autres opérateurs qui sont aussi actifs sur le territoire communal</p> <p><u>Objectif 3</u> : Proposer des sujets suffisamment variés pour la concertation sociale qui maintiennent la motivation des acteurs qui viennent de secteurs différents.</p> <p><u>Objectif 4</u> : Organiser les réunions (sujets, etc.) dans un but de cohésion sociale</p> <p><b>DESCRIPTION DU MODE OPÉRATOIRE</b> (= ce qui va concrètement être mis en place)</p> <p>Réunions plus régulières et ouvertes à des thématiques plus larges que celles abordées actuellement.</p> <p>Ouverture à d'autres opérateurs moins connus.</p> <p>Thématique de la Cohésion Sociale abordée systématiquement aux réunions.</p> <p><b>PUBLIC(S) VISÉ(S) ?</b> (= pour qui est menée cette action)</p> <p>Cette action est principalement menée pour les professionnels. Mais il est évident qu'une meilleure concertation entre les opérateurs sociaux améliore la qualité de l'intervention sociale.</p> <p><b>MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES PUBLICS PRÉCARISÉS ?</b> (= ce qui va être mis en place pour obtenir la participation de publics plus difficiles à toucher)</p> <p>Lors des concertations sociales, une attention particulière sera prévue pour les publics précarisés, comme c'est déjà le cas actuellement.</p> <p><b>LOCALISATION DE L'ACTION ? (LIEU, IMPLANTATION, QUARTIER)</b> (= local ou lieu du déroulement de l'action, implantation, quartier, village)</p> <p>Les réunions de concertation sociale s'organisent à la Maison communale. Mais il est envisageable d'organiser les réunions au sein même des associations participantes.</p>

	<p><b>TEMPORALITÉ DE L'ACTION ? (FRÉQUENCE, PLANIFICATION)</b>  <b>RESSOURCES PRÉVUES</b>  (= ressources humaines, financières ou logistiques prévues pour cette action)  Actuellement, la concertation sociale est organisée par le Point Jeunes de l'AMO La Croisée. La commune fournit des aides logistiques ou financières si nécessaire, notamment en mettant un local et du matériel de réunion (écran, projecteur,...) à disposition.</p>
<b>Commentaires</b>	La concertation sociale existe déjà, mais elle peut davantage viser la cohésion sociale en modifiant légèrement son mode de fonctionnement.

 <b>6.3 Favoriser le bien-être des aînés à domicile</b>								
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	12/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	Robert Lefebvre, Anne Lambelin							
<b>Responsable administratif</b>	CPAS - Véronique Wautier, Services extérieurs - Luc Devière							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - CPAS - Véronique Wautier, Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	4300.0	4300.0	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	12000.0	-	-	12000.0	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>16300.0</b>	<b>4300.0</b>	<b>-</b>	<b>12000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 6.3.1 Rénover 1 maisonnette du 3ème âge par an

<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Indice de santé</b>	À revoir annuellement compte tenu des possibilités financières		
<b>Service</b>	Services - CPAS - Véronique Wautier, Services - Service Travaux - Michèle Gillent		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Autres	2015	12 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Budget 2014 : 12 000 €		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<p>Les maisonnettes troisième âge, situées dans le quartier des Névelaines, furent construites en 1979. Depuis leur date de création, une phase de rénovation fut entreprise en 2003.</p> <p>À ce jour, la politique menée par le CPAS en la matière peut se résumer comme suit. Dès qu'une maisonnette est libre d'occupation, les travaux suivants sont systématiquement réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement complet de la salle de bain (pose d'une douche en lieu et place de la baignoire, remplacement WC, évier, robinetterie, tuyauterie)</li><li>• Remplacement du compteur électrique</li><li>• Remplacement du meuble et évier de cuisine (si abîmé) et robinetterie</li><li>• Pose d'un nouveau thermostat et de vannes thermostatiques</li><li>• Travaux de rafraîchissement de peinture</li></ul> <p>D'autres types de travaux peuvent être envisagés en fonction de l'état des lieux. Cette politique est menée depuis 2008, si bien qu'à ce jour, 5 maisonnettes ont déjà été rénovées. Au budget 2014, un crédit de 15 000 € a été prévu pour entreprendre des travaux de rénovation et d'entretiens courants des maisonnettes. Le CPAS compte poursuivre sur sa lancée et continuer à rénover les immeubles libres d'occupation, avant leur remise en location.</p> <p>Dans la mesure où les conditions financières le permettent, cette politique sera prolongée en 2015.</p>		
<b>Commentaires</b>	Les maisons sont rénovées après chaque départ. Difficile de rénover quand les gens habitent la maison.		

### 6.3.2 Éditer le "guide des aînés"

<b>Échéance</b>	31/12/2013		
<b>Indice de santé</b>	Parution le 4 octobre 2013 et distribution dans les lieux fréquentés par les aînés		
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Anne-Catherine Verkaeren		
<b>Partenaires</b>	Conseil Consultatif Communal des Aînés - groupe information		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	4 300,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Plan de travail</b>	Brochure éditée et distribuée dans les lieux fréquentés par les aînés		

### 6.3.3 Maintenir un service adéquat à la demande croissante des repas à domicile

<b>Échéance</b>	12/02/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>			
<b>Budget propre</b>			
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>			
<b>Commentaires</b>	Je ne sais si le maintien d'un service peut être un objectif. De plus, la demande de repas à domicile se stabilise depuis mi 2012 ( +/- 13 000 repas/an).		

## OS 7 Être une administration moderne et performante

### OO 7.1 Améliorer la gestion du flux d'informations

<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Actions à réaliser	3	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	12/02/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister, Didier Van Den Brande		
<b>Responsable administratif</b>	Secrétariat Communal		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Secrétariat Communal		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires budget</b>	sans objet		



#### 7.1.1 Implanter le logiciel "gestion collège/conseil" Imio

<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Services extérieurs - Luc Devière, Services - Secrétariat Communal
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	80
<b>Plan de travail</b>	- Le logiciel a été implémenté avec succès et en œuvre depuis novembre 2013 - L'objectif pour 2014 est de réaliser l'implantation du logiciel pour les délibérations du Conseil.

**A 7.1.2 Réintroduire une application rigoureuse du référencement CDN – faire une programmation service par service**

<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	Travail long et fastidieux. Voir rapport coût bénéfice.
<b>Service</b>	Services - Secrétariat Communal
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Réaliser un rapport de l'état des lieux et formuler une proposition pour le 30 juin 2014. Procéder service par service. Mettre en place après implémentation de plone meeting. Demander devis pour CDU.

**A 7.1.3 Diminuer de 20% la consommation de papier dans l'administration – cibler les pics de consommation – proposer un plan de réduction – réaliser le plan**

<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Secrétariat Communal, Services - Service du Personnel - Assurance - Nathalie Alhadef
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	néant
<b>Progression</b>	40
<b>Plan de travail</b>	Rapport précis de la consommation de papier et de photocopies en 2011 et 2012. Changer la photocopieuse du deuxième et mettre un code. Trouver une solution pour maîtriser la production des imprimantes. Privilégier le courrier électronique. Acheter un logiciel de gestion du courrier voir 6.1.2.

## 7.2 Développer les synergies commune-CPAS

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	12/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	Christophe Dister, Anne Lambelin
<b>Responsable administratif</b>	Secrétariat Communal, CPAS - Véronique Wautier
<b>Service gestionnaire</b>	Services - CPAS - Véronique Wautier, Services - Secrétariat Communal
<b>Budget propre</b>	

### A 7.2.1 Réaliser des marchés conjoints chaque fois que possible – faire l'inventaire - réalisation


<b>Échéance</b>	01/03/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Secrétariat Communal, Services - CPAS - Véronique Wautier
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	30
<b>Plan de travail</b>	<p>Listing des marchés conjoints déjà actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des chaudières</li> <li>• Achat de carburant</li> </ul> <p>Plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un listing des possibilités de marchés communs - échéance : 31 décembre 2013</li> <li>• Analyser les possibilités administratives de marchés communes - échéance : 28 février 2014</li> <li>• Présentation de l'étude au Collège communal - Bureau permanent - échéance : 31 mars 2014</li> </ul>
<b>Commentaires</b>	Il faut tenir compte du fait que le CPAS a adhéré au marché SEDIFIN en matière d'énergie (gaz-électricité) - télécommunication - assurances




### 7.3 Améliorer la gestion des ressources humaines

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	12/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	
<b>Responsable administratif</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	
<b>Budget propre</b>	

#### A 7.3.1 Réaliser une description de fonction et profil de compétence pour chaque fonction

<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Secrétariat Communal
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des fonctions nécessaire au fonctionnement de l'administration en tenant compte du PST</li> <li>- Définir les compétences nécessaires pour exercer les dites fonctions.</li> <li>- Affecter chaque agent à une fonction.</li> <li>- Evaluer les compétences non acquises</li> <li>-Etablir un plan de formation.</li> </ul>

#### A 7.3.2 Réaliser un plan de recrutement sur 10 ans par rapport aux départs en pension

<b>Échéance</b>	30/06/2017
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Constat</b>	9 des 23 agents de l'administration sont âgés de plus de 50 ans ce qui implique que nous risquons de perdre plusieurs agents connaissant bien la maison dans un laps de temps assez court. Il convient d'ici cinq ans de planifier ces départs et prévoir la réorganisation de l'administration en conséquence.